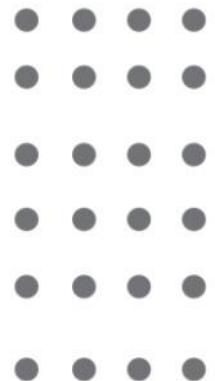


PROGRAMMES DU SECONDAIRE



Gouvernement de la
République d'Haiti

**Ministère de l'Éducation
 Nationale et de la
 Formation Professionnelle**



Programmes de L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
(MENFP)**

Version définitive–24juillet 2024

PRÉAMBULE

Mots du Ministre

Très Chers Compatriotes,

Aujourd'hui, en tant que Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, j'éprouve une grande joie et me sens aussi habité par un sentiment de grande responsabilité en m'adressant à vous, pour annoncer la mise en circulation des programmes remaniés du secondaire. Au cours des dernières années, des efforts considérables ont été déployés pour réviser et actualiser les programmes scolaires du secondaire. Une initiative qui marque une étape significative dans la quête d'un système éducatif inclusif et de qualité en Haïti.

Alors que la rentrée scolaire vient d'avoir lieu, j'ai pris la décision d'autoriser l'utilisation de ces programmes remaniés du secondaire haïtien.

Cette démarche traduit non seulement ma volonté en tant que Ministre de l'Education en exercice, mais aussi celle du gouvernement de rendre l'éducation, et une éducation de qualité, accessible à tous, alors que les défis socio-économiques demeurent prégnants.

Les programmes qui ont été révisés visent à répondre aux besoins actuels de notre société, en intégrant des compétences essentielles qui préparent nos jeunes à devenir des citoyens responsables et engagés. À mes yeux, l'éducation ne doit pas être un privilège, mais un droit fondamental pour chaque Haïtien et Haïtienne.

En rendant ces programmes disponibles, je souhaite encourager l'apprentissage autonome, soutenir les familles et les communautés et promouvoir une éducation tout au long de la vie.

L'Éducation est un pilier du développement durable et un vecteur de changement social.

Voilà pourquoi, j'invite les parents, les éducateurs et tous les acteurs de la société à s'approprier ces ressources, à les adapter à leurs contextes respectifs et à les utiliser dans le but d'enrichir l'expérience de nos jeunes.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ces programmes, particulièrement l'**Agence Française de Développement (AFD)** à travers le projet NECTAR, ainsi que les partenaires qui soutiennent le Ministère dans cette noble mission. Mes remerciements spéciaux vont aux valeureux et dévoués concepteurs haïtiens et étrangers qui ont utilement élaboré, révisé et remanié ces programmes. Je salue aussi l'engagement de la Coordination du Pôle Enseignement et Qualité (CGPEQ), la détermination exemplaire de la Direction de l'Enseignement Secondaire (DES) et la collaboration de l'UTICE.

Que ces programmes contribuent à la transformation sociale tant souhaitée et longuement attendue par notre chère patrie !

Augustin ANTOINE
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle

Table des matières

PRESENTATION	
Pourquoi ces programmes ?	5
L'enseignement secondaire	6
Sa place dans le curriculum haïtien	6
Ce qui est attendu des élèves à la sortie du secondaire	7
Une volonté de changement	14
Une conception de la classe centrée sur l'élève	14
Une notion essentielle : celle de compétence	14
Une exigence : l'évaluation	15
Des attentes fortes	16
Lire et mettre en œuvre les programmes	18
Leur fonction	19
Comment sont conçus les programmes ?	20
Les domaines - Les disciplines	20
Les parcours - Les horaires	21
Mettre en œuvre les programmes	23
La nécessité d'une coopération entre enseignants	24
ÉDUCATION ESTHETIQUE ET ARTISTIQUE	25

PRESENTATION

POURQUOI CES PROGRAMMES ?

Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) a entrepris depuis plusieurs années une vaste rénovation du système éducatif afin d'assurer la pleine réussite de tous les jeunes Haïtiens et de toutes les jeunes Haïtiennes, de répondre aux défis du XXI^e siècle et de contribuer au progrès de notre pays. Dans le prolongement de la réforme initiée par le ministre Joseph C. Bernard dès 1982, une évolution profonde de l'École haïtienne a été engagée avec la volonté de favoriser une pédagogie inclusive et mobilisatrice, centrée sur les activités de l'élève et privilégiant une éducation multilingue.

Dans cette perspective, le Ministère conduit une révision de l'ensemble des programmes officiels afin d'assurer leur continuité et leur cohérence. Dans ce contexte, un texte d'orientation a été élaboré : le « Cadre d'Orientation Curriculaire pour le système éducatif haïtien ». Ce document rassemble les grandes orientations du système éducatif à partir de quelques questions fondamentales : quelle formation ? pour quel citoyen ? pour quelle société ? quelles valeurs ? Il définit les lignes directrices qui permettront d'écrire les programmes au service des finalités communes et, à travers ceux-ci, les apprentissages qui seront conduits par les élèves. Le « Cadre d'Orientation Curriculaire » ne détermine pas seulement le contenu et la forme des programmes, mais il précise aussi les modalités de leur mise en œuvre et de l'évaluation des élèves, et plus largement, ce qui est attendu des enseignants et de ceux qui ont pour mission de les former. Tous les enseignants et les autres acteurs du système éducatif sont invités à prendre connaissance de ce document.

La refonte du curriculum haïtien a d'abord porté sur le 3^e cycle de l'enseignement fondamental dont les programmes sont désormais rénovés. Il s'agit aujourd'hui d'étendre progressivement cette révision aux autres cycles et, en particulier, au secondaire.

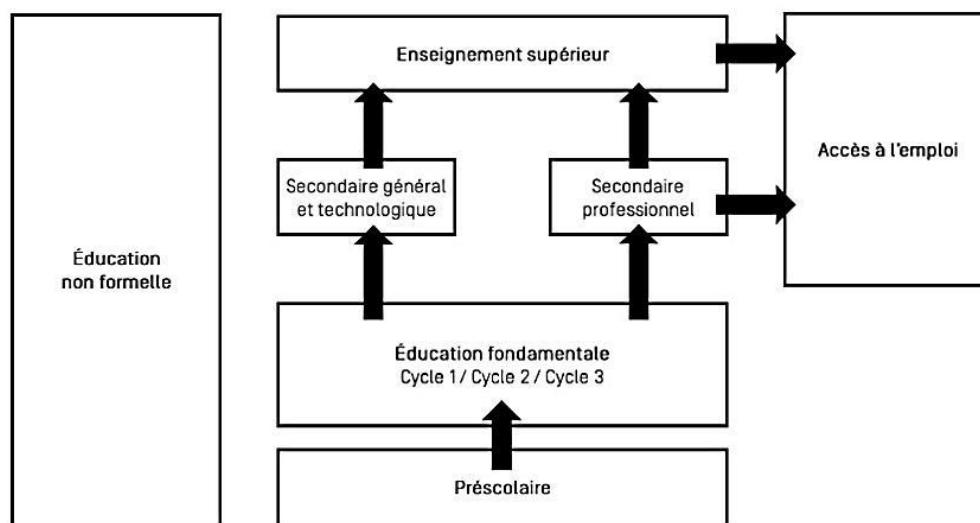
L'enseignement secondaire avait déjà fait l'objet d'une réforme d'ampleur au cours des dernières décennies avec la réorganisation du cursus scolaire et le transfert des 7^e, 8^e et 9^e années dans les écoles fondamentales. Néanmoins, il s'imposait de revoir les programmes du « Nouveau Secondaire » pour les mettre en cohérence avec les nouvelles ambitions de notre système éducatif, prendre en compte l'évolution scientifique et technologique et consolider la continuité avec l'enseignement dispensé dans les écoles fondamentales.

Ces programmes seront complétés par ceux des enseignements spécifiques à la voie technologique au fur et à mesure du développement de cette voie.

L'enseignement secondaire

Sa place dans le curriculum haïtien

À la sortie de l'école fondamentale, les élèves accèdent à l'enseignement secondaire en poursuivant leur formation, soit dans la voie générale ou technologique, soit dans la voie professionnelle. L'enseignement secondaire général ou technologique scolarise les élèves sur une durée de quatre ans et les prépare à la poursuite d'études supérieures universitaires ou professionnalisantes. Il est sanctionné par un diplôme, le baccalauréat. Les élèves de la voie générale suivent un tronc commun de deux ans, puis choisissent une série pour les deux dernières années. Les séries proposées aujourd'hui sont : « Mathématiques et physique », « Sciences de la vie et de la Terre », « Sciences économiques et sociales » et « Lettres, langues et arts ». Désormais, la voie technologique est également ouverte et progressivement plusieurs séries seront mises en place avec une option possible dès la 2^e année. Si l'éducation secondaire permet d'opter pour une « série » privilégiant un domaine particulier, elle se situe dans la continuité de l'éducation fondamentale et poursuit l'acquisition des compétences qui permettent à chacun et à chacune de s'insérer harmonieusement dans la société et de développer toutes ses potentialités.



Ce qui est attendu des élèves à la sortie du secondaire

Le cadre d'orientation curriculaire décrit très précisément ce qui doit être acquis par les jeunes Haïtiens et par les jeunes Haïtiennes à la fin du secondaire. Il présente les compétences qui leur seront nécessaires pour engager leurs études supérieures ou s'insérer dans le monde professionnel et qui composent le profil de l'élève à la sortie de l'enseignement secondaire (ce qu'on appelle le « profil de sortie »).

Ces compétences sont au nombre de sept :

Communiquer de manière efficace dans toutes les situations de sa formation, de sa vie sociale et de l'exercice de son métier

- En français et en créole, il peut exprimer sa pensée et développer un raisonnement construit et argumenté, participer à un débat ou faire un exposé. Il peut produire un écrit clair, correct et organisé sur un sujet complexe. Il pratique la lecture d'œuvres littéraires ou philosophiques.
- Il dispose des ressources linguistiques nécessaires pour suivre des enseignements de niveau universitaire ou une formation professionnelle.
- Il adapte son mode de communication et son registre de langue à toutes les situations de la vie professionnelle, familiale, associative ou politique.
- Il peut utiliser l'anglais ou l'espagnol dans la plupart des situations de la vie quotidienne ou pour établir des relations dans un contexte professionnel. Il accède à des informations produites dans ces deux langues. Il est ouvert à la culture des pays voisins anglophones et hispanophones et lit sans difficulté des textes narratifs ou informatifs écrits dans l'une et l'autre.
- Il s'engage dans l'apprentissage d'une autre langue de communication internationale.
- Il communique sans difficulté avec les outils numériques.

S'approprier les méthodes et outils nécessaires pour penser, apprendre et travailler de manière autonome

- Il utilise les méthodes et outils acquis dans l'ensemble des disciplines pour traiter des problèmes complexes dans des situations nouvelles.
- Il est initié aux démarches scientifiques. Il dispose des outils mathématiques nécessaires pour traiter les données, construire son raisonnement, représenter les faits et les objets, modéliser les solutions, optimiser ses choix ou encore évaluer son action.

- Il dispose des ressources nécessaires pour développer sa réflexion et l'exposer dans un écrit structuré ou dans une intervention orale claire et argumentée.
- Il sait accéder efficacement aux informations dont il a besoin, il sélectionne les plus pertinentes et les plus fiables et les exploite, avec un recul critique, dans toutes ses activités.
- Il maîtrise les principes de l'informatique et de la programmation. Il choisit et utilise efficacement les applications qui lui sont nécessaires. Il prend en compte les exigences d'un usage responsable et sécurisé du numérique et la nécessité de protéger les données personnelles.
- Il est autonome dans son travail personnel. Il gère et programme ses activités.
- Il organise ses notes et sa documentation.

Exercer activement sa citoyenneté en s'appuyant sur une connaissance et une compréhension de la société ouverte au monde et à son histoire

- Il resitue dans le contexte mondial son approche géographique, politique, économique et historique de la société haïtienne.
- Il est conscient des défis auxquels sont confrontées les sociétés aujourd'hui : la dégradation de l'environnement, les fléaux sanitaires, les trafics de drogue, la violence, le terrorisme. Il les prend en compte dans ses engagements au service de la collectivité et fait preuve de résilience.
- Il comprend la justification et l'enjeu des valeurs cardinales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité, ainsi que les principes de l'inclusion. Il les porte et les défend. Il s'oppose à toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le genre, l'origine, la culture, la religion, la langue ou le handicap. Il connaît les principes du droit et le fonctionnement des institutions. Il coopère et s'insère efficacement dans le travail collectif. Il peut animer une équipe et conduire un projet collaboratif.
- Il exerce pleinement sa responsabilité de citoyen et contribue au progrès de la démocratie. Il est prêt à assumer une responsabilité familiale et parentale dans le respect de chacun. Il joue un rôle actif dans sa communauté.

Étendre ses connaissances scientifiques et les mettre au service de son engagement pour un développement durable

- Il relie et exploite les connaissances construites dans chaque discipline pour comprendre, avec une approche scientifique, l'environnement et les enjeux du développement durable.

- Curieux et ouvert aux progrès de la recherche, il se constitue une culture scientifique. Il utilise les outils numériques pour répondre à ses interrogations, explorer des nouveaux champs de connaissance, remettre en cause ses modèles et ses préjugés. Il appuie ses démarches sur les concepts et les modes de raisonnement acquis à travers la réflexion philosophique.
- Il est prêt à s'impliquer dans une activité pour protéger l'environnement et prendre l'initiative de projets en faveur du développement.
- Il a acquis les compétences nécessaires pour participer à la prévention des risques naturels et pour porter les premiers secours.

Concevoir, planifier et réaliser un projet innovant

- Dans tous les champs de son activité d'étudiant ou de citoyen impliqué, il manifeste sa créativité, il propose des solutions innovantes, il s'adapte aux situations nouvelles, il anticipe. Il a l'envie d'entreprendre et est informé des démarches de l'entrepreneuriat.
- Il prend l'initiative de projets individuels et collectifs. Il sait en définir l'objectif, en évaluer la pertinence et la faisabilité, en planifier les étapes, en assurer la réalisation, surmonter les obstacles rencontrés et dresser le bilan de son action.
- Il met en œuvre sa créativité dans des productions artistiques ou littéraires, dans des démarches d'investigation, dans l'utilisation du numérique pour concevoir, programmer ou simuler, dans la construction de sa pensée philosophique, politique ou économique.

Affirmer toutes les dimensions de sa personnalité

- Il conduit une réflexion personnelle sur la vie, sur ses attentes, sur sa place parmi les autres, sur ses responsabilités. Il exprime et justifie ses idées tout en respectant celles des autres. Il se prépare à prendre les décisions qui vont engager son existence et en assumer les conséquences. Il a le souci de développer et d'exploiter pleinement toutes ses potentialités intellectuelles, physiques, relationnelles, artistiques, sociales. Il prend en charge l'équilibre de sa vie quotidienne et décide de l'emploi de son temps libre.
- Il attache de l'importance à sa vie physique et s'investit dans les activités sportives. Il est attentif à son hygiène et à sa santé. Il est engagé dans la prévention des toxicomanies et dans les grandes causes sanitaires.
- Il se construit une culture personnelle ouverte à tous les champs de l'activité humaine. Il pratique la lecture avec plaisir et développe sa connaissance et son expérience des arts en affirmant ses goûts et ses choix esthétiques.

Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle

- Il connaît le contexte économique de son pays, les secteurs d'activité à développer et les principes de l'entrepreneuriat. Il situe, dans ce cadre, les métiers qui l'intéressent. Il a vécu une première expérience du monde du travail.
- Il s'informe sur les conditions d'accès à ces métiers, sur les possibilités d'emploi ou de création d'activité et sur le parcours de formation nécessaire.
- Il prend en compte ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, mais aussi les contraintes du contexte pour décider de sa voie de formation. Il tire profit de l'expérience acquise dans la série qu'il a choisie en fin de 11^e année pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

Les programmes sont conçus en fonction de ces compétences qui constitueront la référence de l'évaluation finale du parcours des élèves.

Chaque enseignant doit donc organiser son travail et les apprentissages conduits dans sa discipline en fonction de ces compétences et suivre la progression de chacun de ses élèves dans leur acquisition.

Pour cela, il doit aussi prendre en compte les acquis de ses élèves à l'entrée du secondaire par rapport à ces mêmes compétences. Afin d'aider l'enseignant dans cette démarche, on peut rappeler ce qui est attendu des élèves au terme de l'éducation fondamentale :

A. Communiquer avec aisance dans toutes les situations du quotidien et de ses activités d'élève

- Il dispose de compétences linguistiques en créole, en français ainsi qu'en anglais et/ou en espagnol qui lui permettent de communiquer avec aisance, à l'oral comme à l'écrit, en assumant un multilinguisme fonctionnel. Dans chacune des langues, il comprend les propos de tous ses interlocuteurs et s'exprime de façon claire et bien structurée, y compris sur des sujets complexes, sans hésitation ni confusion. Il rédige et expose sans difficulté, pour informer, raconter, décrire, expliquer et argumenter. Il pratique avec plaisir la lecture et comprend des textes longs à caractère littéraire ou documentaire.
- Il s'adapte aux situations courantes rencontrées dans sa vie personnelle, sociale et scolaire, en choisissant les modes de communication appropriés. En fonction du contexte, il utilise la langue la plus favorable à la compréhension mutuelle. Il écoute et prend en compte le point de vue de ses interlocuteurs. Il a conscience de l'importance de la communication non verbale.
- Il dispose des ressources linguistiques nécessaires pour poursuivre son parcours d'apprentissage dans l'enseignement secondaire général, technologique ou professionnel. Dans toutes les disciplines, il comprend sans effort les consignes et les informations apportées par son enseignant. Il a acquis le vocabulaire spécifique et les structures grammaticales indispensables pour accéder aux méthodes et modes de raisonnement propres à chaque discipline.

- Il a engagé l'apprentissage des deux autres langues de la région, l'anglais et l'espagnol, en s'appuyant sur les acquis construits en français et en créole. Dans chacune des deux langues, il comprend et produit des messages simples en utilisant le vocabulaire courant. Il peut participer à une conversation de la vie quotidienne sur des sujets concrets.
- Il utilise, de manière pertinente, les outils numériques pour communiquer. Il est informé des limites et des règles de leur usage. Il est initié aux principes de l'informatique et du codage.

B. Utiliser les modes de raisonnement, les méthodes et les outils appropriés pour traiter efficacement les problèmes posés dans la vie courante et dans les situations d'apprentissage auxquelles l'élève est confronté

- Dans les situations de la vie courante, il sait identifier et formuler un problème, engager une démarche de résolution, mobiliser les ressources nécessaires, concevoir des solutions, les mettre à l'essai, les valider. Il exploite ses ressources linguistiques pour décrire, analyser, expliquer, formuler des hypothèses, argumenter et exposer ses conclusions. Il utilise les outils propres aux mathématiques et aux disciplines scientifiques, entre autres, pour effectuer des calculs, représenter des objets, des faits ou des expériences ou pour modéliser des situations.
- Il réinvestit ces techniques et méthodes dans toutes les disciplines, y compris pour traiter des situations imaginées ou représentées.
- Il planifie et organise son travail personnel. Il se constitue ses propres outils : prise de notes, brouillons, fiches, lexiques, schémas, tableaux. Il les utilise pour s'entraîner, réviser et mémoriser. Il accède à une certaine autonomie.
- Il cherche les informations qui lui sont nécessaires, les sélectionne en faisant preuve d'esprit critique et les exploite dans son activité scolaire et personnelle. Il lit et interprète sans difficulté les cartes, les plans, les schémas, les diagrammes et les tableaux de données.
- Il sait utiliser les applications numériques dans ses activités pour accéder à l'information, produire des textes et des images, regrouper et traiter des données, travailler en coopération avec les autres élèves. Il est initié à l'algorithme.

C. Se situer dans la société et agir en citoyen responsable

- Il dispose d'une bonne connaissance du territoire où il vit et de la géographie d'Haïti. Il est en mesure de mettre sa compréhension de la société haïtienne, de son histoire et des défis auxquels celle-ci est confrontée, au service de sa participation active à la vie et au développement de sa communauté et de son pays.
- Il a construit les repères nécessaires pour résituer les réalités haïtiennes dans le contexte régional et mondial.
- Il est initié à tous les aspects de la culture et du patrimoine de son pays tout en s'ouvrant, avec curiosité, au monde extérieur,

notamment, à l'espace régional. Il s'implique dans une pratique culturelle.

- Il connaît et met en œuvre, dans la vie scolaire et dans sa vie personnelle, les valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté et l'équité, ainsi que les principes de l'inclusion. Il connaît les principes du droit humain et la justification des règles de vie collective qu'il pratique et défend. Il est attentif aux droits des autres élèves. Il coopère avec eux et établit des relations confiantes et respectueuses.
- Il est prêt à exercer pleinement sa responsabilité de citoyen dans le respect de la démocratie et avec la distance critique nécessaire. Il participe activement à la vie de la communauté.

D. S'impliquer activement dans l'étude de son environnement et dans sa protection

- Il met en œuvre les principes d'une démarche d'investigation pour explorer et comprendre son environnement. Il observe son milieu de vie, il questionne, formule des hypothèses, expérimente, exploite les résultats, dégage des conclusions et les expose. Il dispose de connaissances sur le corps humain, sur le monde vivant, sur la Terre, sur la structure de l'univers, sur la matière et sur l'énergie. Il les mobilise et les met en relation pour comprendre les principaux problèmes posés par son environnement.
- Il utilise efficacement ses connaissances et le recours à des ressources externes pour adapter ses activités au respect de l'environnement. Il prend conscience de l'impact de l'activité humaine sur celui-ci et l'enjeu d'un comportement responsable. Il est prêt à assumer sa responsabilité vis-à-vis de l'environnement et à contribuer à sa protection.
- Il connaît les risques naturels qui menacent le territoire où il vit. Il est initié à leur prévention. Il sait quel comportement adopter face aux situations graves liées à ces risques et fait preuve de résilience.

E. Concevoir et réaliser un projet en mobilisant sa créativité et son sens de l'innovation

- Il prend des initiatives, entreprend et met en œuvre des projets. Il en planifie les tâches, en fixe les étapes et évalue les résultats obtenus. Il est aussi en mesure d'assumer une responsabilité dans un projet collectif. Il travaille en équipe et coopère de manière constructive.
- Il met en œuvre sa créativité à travers l'expression artistique ou littéraire, la conception technologique et l'initiation à la recherche scientifique. Il imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses en mobilisant des techniques de création, mais aussi ses connaissances, son imagination et son habileté corporelle.
- Il s'est initié aux activités productives avec l'envie d'entreprendre et d'innover. Il observe avec curiosité les activités humaines qui l'entourent. Il est en mesure de les décrire et de les mettre en relation. Il s'interroge sur le fonctionnement des objets qu'il utilise au quotidien, sur les besoins auxquels ils répondent et sur les modalités de leur production. Il peut concevoir et réaliser certains de ces objets en mettant en œuvre une démarche technologique.

F. Développer harmonieusement toutes les dimensions de sa personnalité

- Il est conscient de la nécessité d'un bon équilibre de sa vie personnelle et de la nécessité d'exploiter pleinement ses facultés intellectuelles, physiques et affectives, en ayant confiance en sa capacité à progresser. Il dispose des ressources nécessaires pour conduire une réflexion sur ses choix de vie.
- Il est attentif à sa vie physique et il pratique régulièrement un sport. Il s'investit dans les activités sportives. Il a le sens de l'effort et la volonté de progresser dans ses gestes ou ses performances.
- Il a acquis des habitudes d'hygiène et connaît les principes de base d'une bonne santé. Il est conscient des enjeux d'un mode de vie équilibré. Il est informé des risques sanitaires et il adapte son comportement à la prévention des épidémies.
- Il développe sa sensibilité et son sens esthétique à travers la fréquentation des œuvres artistiques et la pratique de la lecture. Il évoque ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis et adapté. Il exprime ses goûts et peut les expliquer ou les justifier.
- Il est attentif aux relations humaines et à l'enjeu de cette dimension dans sa vie personnelle.

G. Préparer et engager les orientations de sa formation et sa vie professionnelle

- Il a découvert les activités professionnelles de son milieu de vie et construit une première représentation du monde du travail. Il est initié à l'entrepreneuriat.
- Il est en mesure de chercher des informations sur les métiers qui peuvent lui être ouverts et sur les conditions de l'accès aux emplois concernés.
- Il est conscient de l'enjeu des choix qu'il devra accomplir et des ressources à mobiliser pour préparer son avenir scolaire et professionnel.
- Il connaît les principes de la gestion financière et les applique dans sa vie personnelle.

La première tâche de l'enseignant de 10^e année est donc de situer chacun de ses élèves par rapport à ces attentes et de prendre le temps de renforcer ses compétences avant d'engager les apprentissages propres au secondaire.

Une volonté de changement

Le Cadre d'orientation curriculaire porte une volonté de changement profond de l'école haïtienne et de l'enseignement qui y est dispensé. Les nouveaux programmes du secondaire s'inscrivent pleinement dans cette perspective :

UNE CONCEPTION DE LA CLASSE CENTRÉE SUR L'ÉLÈVE

« Ce qui importe, ce n'est pas ce que l'enseignant enseigne, mais ce que l'élève apprend. » Le Cadre d'orientation curriculaire et l'ensemble des réformes récentes expriment la volonté de centrer l'enseignement sur l'élève, sur ce qu'il apprend réellement et sur les progrès qu'il accomplit tout au long de sa scolarité. La finalité de l'école est la réussite de chacun dans son parcours de formation. Le rôle de l'enseignant est d'organiser les situations d'apprentissage en fonction des acquis visés, de fournir les supports, les outils et les aides nécessaires, de susciter l'activité des élèves et de suivre leur progression. Son attention est centrée sur les besoins d'apprentissage de chaque élève : que sait-il déjà ? Qu'a-t-il à apprendre ? Progresse-t-il pendant la séance ? Que puis-je faire pour l'aider ?

L'élève doit être constamment actif. Il doit être mobilisé sur des tâches susceptibles de le faire avancer dans les apprentissages : traiter des problèmes, créer, s'exprimer, analyser, échanger, observer, expérimenter, etc. Si des exposés de l'enseignant restent nécessaires, ils doivent être considérés comme une ressource au service des apprentissages et faire l'objet d'une « écoute active ». Ils ne sont plus l'essentiel de l'enseignement, mais un moment d'une séquence dont l'acteur principal est l'élève. Le rôle de l'enseignant est d'aider l'élève à agir et à apprendre.

UNE NOTION ESSENTIELLE : CELLE DE COMPÉTENCE

Le choix est fait de concevoir les programmes en fonction des compétences que doit acquérir l'élève plutôt que sur les contenus que doit transmettre l'enseignant.

Il faut rappeler qu'une compétence peut être définie comme la capacité à exploiter des connaissances, mais aussi des savoir-faire et des attitudes, pour apporter des réponses efficaces aux problèmes posés dans un ensemble de situations¹. À travers ce choix, il s'agit d'amener l'élève à être capable d'assumer efficacement toutes les situations auxquelles il sera confronté dans sa vie d'homme ou de femme, dans l'exercice de sa citoyenneté et dans son travail.

La première conséquence est le lien indispensable entre le contenu du programme de chaque discipline avec les grandes compétences que vise l'enseignement secondaire. Les disciplines sont au service du développement de ces compétences et les

¹ Dans le Cadre d'orientation curriculaire, une compétence est définie comme « *la capacité à mobiliser et à exploiter des ressources internes telles que les connaissances, les aptitudes et les attitudes, ainsi que des ressources externes afin de répondre efficacement aux problèmes posés dans un ensemble de situations.* »

connaissances ou les savoir-faire que fixent les programmes sont avant tout des ressources qui permettent d'exercer ces compétences avec la plus grande efficacité.

De même, les enseignants doivent désormais confronter leurs élèves à des situations qui leur permettent de progresser dans ces compétences. Cela impose une conception de la classe qui privilégie l'activité des élèves et le lien entre les tâches proposées et la compétence précisément ciblée. Une telle conception induit une autre manière de préparer, de conduire et d'évaluer le travail des élèves.

UNE EXIGENCE : L'ÉVALUATION

« L'évaluation fait partie intégrante du processus d'apprentissage. Elle est intimement liée au programme d'études et elle est au cœur de sa mise en œuvre »².

L'évaluation a comme premier objectif de vérifier, étape par étape, que chaque élève a accompli les apprentissages définis par les programmes afin, si nécessaire, de remédier aux difficultés rencontrées et de lui permettre d'accéder aux acquis visés. Il n'y a pas d'apprentissage sans évaluation. Quelles que soient la discipline, l'approche ou la méthode utilisée, l'enseignant doit définir clairement ce qui est attendu, s'assurer de son acquisition effective par tous, comprendre, si ce n'est pas le cas, pourquoi certains n'ont pas réussi et les aider à surmonter les obstacles.

L'évaluation est une nécessité tout au long des apprentissages :

- Au début de chaque étape (séquence)³, il faut d'une part, se demander où en est l'élève par rapport à l'apprentissage visé, d'autre part, vérifier s'il dispose des connaissances et des savoir-faire nécessaires (les « prérequis »). C'est ce qu'on appelle généralement « l'évaluation diagnostique ». Elle est indispensable pour que l'élève apprenne et progresse.
- Au cours des activités, on doit vérifier la compréhension des consignes et des situations, l'accomplissement effectif des tâches et, surtout, la pertinence et la qualité des réponses apportées aux situations auxquelles chaque élève est confronté. Cette évaluation est « formative » parce qu'elle permet à l'élève comme à l'enseignant de réagir et de surmonter les obstacles et les difficultés rencontrées.
- À la fin de l'étape, il s'agit d'évaluer le résultat : qu'ont appris les élèves ? Ont-ils appris ce qui était prévu ? Ont-ils progressé par rapport aux compétences visées ? Sinon pourquoi ? Ce troisième temps est celui de l'évaluation dite « sommative ». Il permet à la fois de « valider » l'étape que l'élève a franchie, voire de certifier ses acquis, et d'engager les remédiations nécessaires en aidant l'élève à comprendre ses réussites et ses manques et en lui apportant les aides nécessaires.

²Cadre d'Orientation curriculaire (chapitre 2.4).

³ On peut définir une séquence comme un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

Pour que l'apprentissage soit efficace, l'élève lui-même doit être impliqué dans son évaluation : il doit connaître l'objet et l'objectif de la séance (ou de la séquence), savoir ce qu'on attend de lui. Il doit être en mesure d'évaluer ses réponses et ses productions en fonction de critères clairs posés au départ, de situer ses progrès, d'identifier les connaissances et les savoir-faire nouveaux. Il doit aussi pouvoir repérer ses erreurs et en connaître la cause, chercher des solutions et améliorer ses productions. L'évaluation est un levier pour apprendre. Ce n'est pas du temps perdu, mais, au contraire, un moment essentiel du processus d'apprentissage. L'élève qui comprend ce qui est attendu, qui organise son activité et en évalue lui-même les résultats en fonction de cette attente est un élève qui apprend et qui progresse.

Cela conduit inévitablement à redéfinir les modalités actuelles d'évaluation sommative de fin de période. Il faut, en particulier, considérer que les bilans périodiques sont d'abord un moyen de fournir aux élèves des informations sur leurs progrès et sur les points qui doivent faire l'objet d'une attention et de régulations au cours de la période suivante. Plutôt qu'un constat global du « niveau » de l'élève, le bilan de fin de période devrait être conçu comme une évaluation encourageante destinée à aider les élèves à avancer dans leurs apprentissages et à adapter les activités à leurs acquis et à leurs besoins.

Le bilan peut reposer sur les évaluations ponctuelles réalisées à la fin de chaque séquence et/ou sur l'observation continue de situations rencontrées au cours des apprentissages. Pour réaliser ces bilans, il convient que l'élève soit confronté à des situations qui permettent d'apprécier son degré de maîtrise de la (ou des) compétence(s) concernée(s). Dans tous les cas, les situations proposées et les critères choisis pour situer les productions de l'élève, doivent aider à déterminer si l'élève a progressé et s'il réinvestit les connaissances, savoir-faire et comportements acquis au cours de la période dans l'exercice de cette compétence. L'évaluation sommative ne peut se limiter à l'attribution d'une note. Elle doit permettre de positionner l'élève par rapport aux compétences visées (par exemple, à l'aide d'une grille simple) et de préciser les acquis, les progrès réalisés et les difficultés (au moins par une appréciation littérale). Si une note finale est attribuée, elle doit reposer sur des critères clairement explicités pour l'élève et ses parents.

DES ATTENTES FORTES

Une éducation inclusive

L'école haïtienne est une école inclusive, c'est-à-dire une école qui prend en considération la situation, les besoins et les potentialités de chaque enfant sans distinction de sexe, de religion ou de d'appartenance sociale. Elle vise à la réussite de tous y compris de ceux qui sont en situation de handicap, de maladie ou de grande difficulté.

« Chaque enfant est un potentiel de richesse pour sa communauté et pour la Nation. Il est digne d'être pris en compte aussi bien dans ses forces que dans ses faiblesses. L'inclusion dans l'école ordinaire est un moyen de donner à chacun une juste place dans la société. »⁴

⁴ Cadre d'Orientation curriculaire (page 11).

Chacun doit pouvoir progresser à son rythme. Les programmes ont été conçus avec cette préoccupation. Il appartient à chaque enseignant d'adapter les situations d'apprentissage, les supports, les progressions et les aides à la diversité des besoins.

L'attention portée aux valeurs fondamentales

Le cadre d'orientation curriculaire accorde une large place aux valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté, l'équité, le patriotisme et l'engagement.

L'École a une responsabilité première dans leur transmission. Si l'éducation à la citoyenneté constitue une discipline à part entière fortement impliquée dans l'appropriation des valeurs, il est essentiel que celles-ci soient portées par l'ensemble des disciplines, explicitées et exercées dans le quotidien de la classe et partagées dans tous les aspects de la vie de l'école et de la communauté.

Enfin, si le respect est la première des valeurs cardinales du curriculum haïtien, il est indissociable du principe de la non-violence. Le système éducatif haïtien ne tolère la violence, sous aucune forme que ce soit, et l'enseignement, au quotidien, doit intégrer ce principe fondamental.

Le choix du multilinguisme fonctionnel et ouvert

L'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues officielles ainsi qu'au moins l'une des deux langues régionales. Il doit pouvoir utiliser ces langues en s'adaptant à toutes les situations de communication de sa vie. C'est aussi à travers ces langues qu'il construit une culture riche du patrimoine de son pays, tout en restant ouvert sur le monde. Le créole et le français s'enseignent désormais, tout au long de la scolarité, jusqu'à la fin du secondaire. L'anglais et l'espagnol sont enseignés à partir de la 5e année du fondamental, ce qui n'exclut pas leur apprentissage précoce.

L'ambition de l'école haïtienne est d'amener, chacun à parler, comprendre, lire et écrire, avec une égale aisance dans au moins trois langues. Enfin, cette compétence linguistique doit favoriser l'ouverture aux principales langues de la région dès le fondamental, puis à d'autres langues de communication mondiale, au cours du secondaire.

L'innovation

Pour répondre aux défis de l'avenir de notre pays, les programmes accordent une place importante à l'innovation et à la création. Qu'il s'agisse des sciences, des disciplines linguistiques, de la technologie et de l'informatique, du domaine des arts, de l'éducation physique et sportive ou de la découverte de l'environnement, les élèves doivent pouvoir exercer leur créativité et être mis en situation d'imaginer, d'inventer, de concevoir des solutions nouvelles en réponse à des problèmes complexes. Ils doivent être préparés à transférer cette capacité à toutes les situations, imprévisibles aujourd'hui, qu'ils rencontreront dans leur vie future.

La maîtrise des outils numériques et l'apprentissage de l'informatique constituent un axe déterminant des programmes du secondaire. S'ils sont pris en charge par une discipline spécifique, ils traversent l'ensemble des domaines d'apprentissage, et cela pour toutes les séries générales ou technologiques.

Lire et mettre en œuvre les programmes

DES ATTENTES FORTES

Une éducation inclusive

L'école haïtienne est une école inclusive, c'est-à-dire une école qui prend en considération la situation, les besoins et les potentialités de chaque enfant sans distinction de sexe, de religion ou de d'appartenance sociale. Elle vise à la réussite de tous y compris de ceux qui sont en situation de handicap, de maladie ou de grande difficulté.

« Chaque enfant est un potentiel de richesse pour sa communauté et pour la Nation. Il est digne d'être pris en compte aussi bien dans ses forces que dans ses faiblesses. L'inclusion dans l'école ordinaire est un moyen de donner à chacun une juste place dans la société. »⁵

Chacun doit pouvoir progresser à son rythme. Les programmes ont été conçus avec cette préoccupation. Il appartient à chaque enseignant d'adapter les situations d'apprentissage, les supports, les progressions et les aides à la diversité des besoins.

L'attention portée aux valeurs fondamentales

Le cadre d'orientation curriculaire accorde une large place aux valeurs fondamentales de la société haïtienne : le respect, la solidarité, la tolérance, l'honnêteté, l'équité, le patriotisme et l'engagement.

L'École a une responsabilité première dans leur transmission. Si l'éducation à la citoyenneté constitue une discipline à part entière fortement impliquée dans l'appropriation des valeurs, il est essentiel que celles-ci soient portées par l'ensemble des disciplines, explicitées et exercées dans le quotidien de la classe et partagées dans tous les aspects de la vie de l'école et de la communauté.

Enfin, si le respect est la première des valeurs cardinales du curriculum haïtien, il est indissociable du principe de la non-violence. Le système éducatif haïtien ne tolère la violence, sous aucune forme que ce soit, et l'enseignement, au quotidien, doit intégrer ce principe fondamental.

⁵ Cadre d'Orientation curriculaire (page 11).

Le choix du multilinguisme fonctionnel et ouvert

L'école haïtienne doit permettre à chaque élève de maîtriser les deux langues officielles ainsi qu'au moins l'une des deux langues régionales. Il doit pouvoir utiliser ces langues en s'adaptant à toutes les situations de communication de sa vie. C'est aussi à travers ces langues qu'il construit une culture riche du patrimoine de son pays, tout en restant ouvert sur le monde. Le créole et le français s'enseignent désormais, tout au long de la scolarité, jusqu'à la fin du secondaire. L'anglais et l'espagnol sont enseignés à partir de la 5e année du fondamental, ce qui n'exclut pas leur apprentissage précoce.

L'ambition de l'école haïtienne est d'amener, chacun à parler, comprendre, lire et écrire, avec une égale aisance dans au moins trois langues. Enfin, cette compétence linguistique doit favoriser l'ouverture aux principales langues de la région dès le fondamental, puis à d'autres langues de communication mondiale, au cours du secondaire.

L'innovation

Pour répondre aux défis de l'avenir de notre pays, les programmes accordent une place importante à l'innovation et à la création. Qu'il s'agisse des sciences, des disciplines linguistiques, de la technologie et de l'informatique, du domaine des arts, de l'éducation physique et sportive ou de la découverte de l'environnement, les élèves doivent pouvoir exercer leur créativité et être mis en situation d'imaginer, d'inventer, de concevoir des solutions nouvelles en réponse à des problèmes complexes. Ils doivent être préparés à transférer cette capacité à toutes les situations, imprévisibles aujourd'hui, qu'ils rencontreront dans leur vie future.

La maîtrise des outils numériques et l'apprentissage de l'informatique constituent un axe déterminant des programmes du secondaire. S'ils sont pris en charge par une discipline spécifique, ils traversent l'ensemble des domaines d'apprentissage, et cela pour toutes les séries générales ou technologiques.

Lire et mettre en œuvre les programmes

LEUR FONCTION

Les programmes établissent ce qui doit être acquis par les élèves à chaque étape de leur scolarité.

Ils sont publiés et diffusés dans tout le pays. Si le contexte peut nécessiter des adaptations locales, ils constituent une norme qui s'impose dans toutes les écoles, publiques et non publiques du pays. Les enseignants ont l'obligation de les connaître et de les appliquer. Ils sont une référence commune et officielle pour tous les acteurs, pour les concepteurs de manuels, pour les évaluateurs, pour les cadres de l'éducation et pour les instituts de formation des enseignants.

COMMENT SONT CONÇUS LES PROGRAMMES ?

Le point de départ des programmes est le profil de sortie de l'enseignement secondaire, qui regroupe les compétences que tout élève doit avoir acquises à la fin de la 13^e année de la scolarité. Le programme de chaque discipline est conçu en fonction de ce profil.

- Il est d'abord précisé pourquoi la discipline est enseignée et comment elle contribue à la maîtrise des compétences attendues.
- En un second temps, sont présentées les compétences spécifiques visées dans la discipline. Pour chacune, sont définis ce qui est attendu de l'élève à la fin du secondaire, la stratégie mise en œuvre pour cela et les modalités d'évaluation.
- Puis, sont détaillées, dans un ensemble de tableaux, les étapes (« unités d'apprentissage ») qui vont permettre à l'élève de progresser dans la maîtrise de ces compétences. Pour chaque étape, sont indiquées les connaissances, aptitudes et attitudes que l'élève doit acquérir, les situations auxquelles il doit être confronté ainsi que les modalités d'évaluation à mettre en place.

La répartition des unités d'apprentissage au cours des quatre années du secondaire et en fonction des séries est présentée dans un tableau.

Les programmes sont élaborés de manière à aider les enseignants à construire et à préparer les activités de leur classe en centrant leur attention sur les apprentissages effectivement accomplis par tous les élèves : quelles sont les compétences que chaque élève doit développer ? Que doit-il apprendre pour cela ? Quelles situations mettre en place ? Comment évaluer sa progression ?

LES DOMAINES - LES DISCIPLINES

Les compétences visées au cours du secondaire sont développées dans le cadre de 14 disciplines ou groupes de disciplines qui concourent à l'éducation de tous les jeunes haïtiens. Elles sont réunies dans cinq grands domaines :

- Les langues et la communication,
- Le développement personnel,
- Les sciences mathématiques et expérimentales,
- Les sciences sociales,
- La technologie et l'informatique.

ÉDUCATION FONDAMENTALE	5 DOMAINES	Langage et communication	Développement personnel et social	Sciences mathématiques et expérimentales		Sciences sociales	Technologie et informatique
	10 DISCIPLINES (OU GROUPES DE DISCIPLINES)	Créole	Éducation Esthétique artistique	Mathématiques	Sciences expérimentales	Histoire et géographie	ETAP : Éducation à la technologie et aux activités productives
ÉDUCATION SECONDAIRE	14 DISCIPLINES (OU GROUPES DE DISCIPLINES)	Français	Éducation Physique et Sportive				
		Anglais Espagnol	Éducation à la citoyenneté				
		Créole	Arts	Mathématiques	Physique	Histoire et géographie	Numérique et Informatique
		Français	Éducation Physique et Sportive		Chimie		
		Anglais Espagnol	Philosophie		Biologie Physiologie Géologie	Économie	
			Éducation à la citoyenneté				

Le rapprochement des disciplines d'un même domaine permet de mettre en cohérence le vocabulaire et les notions utilisées, d'harmoniser les progressions et les modalités d'évaluation et de répartir l'apprentissage de certains contenus communs.

LES PARCOURS - LES HORAIRES

En 1^{ère} et 2^e années, les élèves suivent les mêmes enseignements. Seule, la mise en place d'une option est possible en 2^e année pour préparer l'orientation choisie à partir de la 3^e année, en particulier pour les élèves souhaitant s'engager dans la voie technologique.

A partir de la 3^e année, les enseignements sont organisés en fonction des séries mises en place. Outre les séries technologiques qui feront l'objet de programmes spécifiques, quatre séries générales sont ouvertes aux élèves :

- La série « **Mathématiques et physique** ».
- La série « **Sciences de la vie et de la Terre** ».
- La série « **Sciences économiques et sociales** ».
- La série « **Lettres, langues et arts** ».

Les séries ne constituent pas des filières fermées contraignant l'élève à une orientation précoce. Si elles contribuent à préparer ses choix à venir, elles doivent lui laisser un large champ de possibilités et ménager des passerelles à la fin de la 3^e année. De même, toutes les séries ont la même finalité : permettre à tous les élèves de développer toutes les compétences composant le profil de sortie.

L'horaire total est de 30 heures par semaine pour tous les élèves du secondaire à l'exception de la 4^e année de la série « Lettres, langues et arts ». La répartition des horaires officiels est précisée dans le tableau ci-dessous.

REPARTITION HORAIRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	1 ^{ère} et 2 ^e années	3 ^e et 4 ^e années (S3 et S4)							
		MP		SVT		SES		LET/LA/AR	
		S3	S4	S3	S4	S3	S4	S3	S4
Français/Philosophie	4	3	4	4	4	5	4	5	6
Créole	3	2	2	2	2	2	2	3	3
Anglais	2	2	2	2	2	2	2	2	3
Espagnol								2	3
Histoire/géographie	3	2	2	2	2	3	3	3	3
Éducation à la citoyenneté	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Sciences économiques et sociales	1	1	-	1	-	6	6	2	2
Mathématiques	5	7	8	5	6	5	5	2	2
Physique	2	4	4	3	2	3	3	3	3
Chimie	2	1	1	2	3				
Physiologie/Biologie, géologie	3	3	2	5	5				
Informatique	2	3	3	2	3	2	3	2	2
Éducation physique et sportive	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Arts	1							4	6
Horaire total	30	30	30	30	31	30	30	30	35

METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES

Chaque enseignant doit lire l'intégralité des programmes de sa discipline sans se limiter au niveau où il exerce. Les programmes forment un tout et on ne peut isoler une étape d'un parcours d'apprentissage continu et cohérent. De même, il est souhaitable qu'il prenne connaissance des programmes des autres disciplines pour coopérer efficacement avec les autres enseignants.

Il s'agit d'abord de lire les programmes de manière à pouvoir répondre clairement à cinq questions :

- Quelle est l'utilité de la discipline au service de ce qui est attendu des élèves à la sortie de l'enseignement fondamental ?
- Quelles sont les compétences que tous les élèves doivent maîtriser à la fin du secondaire ?
- Pour chaque compétence, qu'est-ce qui est attendu précisément et que doit-on faire pour cela ? Quelle stratégie mettre en place ?
- Comment évaluer que chaque élève progresse dans la maîtrise de ces compétences ?
- Quelles sont les étapes fixées par le programme ? Quels sont les connaissances, les savoir-faire et les attitudes que l'élève doit acquérir à chaque étape et dont il faut vérifier l'acquisition ?

C'est à partir des réponses à ces questions que l'enseignant va construire et préparer son travail, en planifiant la réalisation de la progression proposée en une succession de séquences⁶, en fixant précisément les résultats attendus de chaque séquence, en déterminant les modalités de leur évaluation et en prévoyant les situations à mettre en place et les supports nécessaires.

Ces programmes imposent une conception de la classe centrée sur l'élève.

- L'élève est le premier responsable de ses apprentissages : il doit savoir clairement ce qu'il apprend, pourquoi il l'apprend et ce dont il a besoin pour cela. Il réussira d'autant mieux qu'il comprendra ce qu'on attend de lui et le sens de son activité. Il doit être en mesure d'évaluer ses connaissances et ses savoir-faire, de suivre ses progrès ou encore d'identifier les difficultés rencontrées pour mieux les surmonter. Cela impose à l'enseignant de mettre les élèves en situation pour qu'ils assument effectivement la responsabilité de leurs apprentissages, de leur expliquer ce qui justifie l'activité et ce qu'on attend de leur travail ou encore de leur donner les moyens d'évaluer par eux-mêmes la qualité et l'efficacité de ce travail.
- Aucun élève ne doit être en échec : la mise en œuvre d'un enseignement centré sur l'élève conduit à adapter les interventions de l'enseignant, donc à différencier les activités, les rythmes d'apprentissage, les aides et les compléments apportés en fonction des situations et des besoins spécifiques des élèves. L'évaluation joue, sur ce point, un rôle essentiel. Elle permet de s'assurer de la progression de chacun et d'adapter, au jour le jour, les parcours d'apprentissage.

⁶ On rappellera qu'une séquence est un ensemble cohérent et continu de séances destiné à mettre en œuvre une partie du programme.

LA NÉCESSITÉ D'UNE COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNANTS

Toutes les disciplines contribuent au développement des grandes compétences qui composent le profil de sortie. De plus, certaines d'entre elles, tels que les mathématiques, fournissent des outils aux autres. Les programmes prennent en compte cette nécessaire articulation entre les disciplines. Ils proposent une répartition cohérente des contenus, ils soulignent les complémentarités entre les parcours d'apprentissage et s'attachent à harmoniser le vocabulaire utilisé, les choix pédagogiques et les modalités d'évaluation.

La mise en œuvre des programmes impose la concertation et le travail commun des enseignants.

Ils ont d'abord à s'informer mutuellement de leurs progressions, des situations mises en place, des méthodes choisies, des obstacles rencontrés et des difficultés repérées. Ils ont surtout à articuler leurs contributions au service des mêmes compétences, à faire converger leurs démarches, à se répartir certains contenus et à s'entendre sur les notions et les mots utilisés. Chaque enseignant doit pouvoir solliciter un collègue d'une autre discipline pour expliciter un concept, proposer un outil, aborder une connaissance, renforcer un savoir-faire.

Ils peuvent aussi construire ensemble certaines séquences et se concerter pour travailler parallèlement autour d'un même thème ou à partir d'une même situation. Par exemple, l'environnement, la culture locale, la communication numérique ou la réaction aux crises sanitaires imposent la collaboration de plusieurs enseignants (voire de toute l'équipe pédagogique).

Enfin, il est prioritaire de coordonner l'évaluation des compétences développées par les élèves en référence au profil de sortie du secondaire. Une réunion est indispensable dès le début de l'année pour organiser et planifier les modalités d'évaluation, puis à chaque fin de période pour évaluer la progression de chaque élève, pour prévoir les apprentissages à consolider et les aides à lui apporter.

Les situations d'apprentissage et l'application des programmes ne sont pas limitées à l'espace et au temps de la classe. Les compétences attendues s'exercent à travers toutes les activités et tous les moments de la vie de l'école. La citoyenneté, la protection de l'environnement, la communication, la prévention des risques ou encore l'éducation physique et la pratique sportive impliquent, au quotidien, toute la communauté scolaire.

Le directeur et tous les enseignants doivent s'impliquer pour faire de l'établissement scolaire un espace éducatif et aider chaque élève à progresser à travers la vie collective. Son comportement et son implication doivent être encouragés et évalués. La plupart des « savoir-être » attendus de l'élève ne peuvent être considérés comme acquis que s'ils sont mis en œuvre dans la cour de récréation et aux portes de l'école.

De même la participation à la vie communautaire ou associative doit être suscitée et valorisée. Les situations qu'elle favorise peuvent être exploitées en classe et assurer les apprentissages.

Éducation esthétique et artistique

La discipline

L'**Éducation esthétique et artistique au secondaire** couvre plusieurs champs artistiques : les arts visuels, la musique, la danse, le théâtre, l'histoire de l'art et l'esthétique. Pendant la première et la deuxième année, soit les deux années de tronc commun du cycle secondaire, les arts plastiques et la musique seulement sont enseignés. L'initiation au théâtre se fait alors en littérature et la danse se pratique en EPS.

Une seule heure est attribuée aux cours d'arts dans l'horaire hebdomadaire réglementaire de ces deux années de tronc commun. Il est donc recommandé

- soit d'alterner les disciplines pendant l'année : que la musique soit enseignée pendant deux périodes et les arts plastiques pendant deux autres périodes
- soit que la musique soit enseignée en secondaire 1 et les arts plastiques en secondaire 2 ou vice-versa.
- soit d'ajouter une heure à l'horaire minimum proposé pour faire place aux deux champs artistiques.
- L'histoire de l'art est abordée à l'intérieur des cours pratiques d'arts plastiques et de musique pendant les 1^{ère} et 2^e année. En continuité du troisième cycle fondamental, la lecture d'œuvres d'art est intégrée dans les unités pédagogiques.
- Les autres champs artistiques sont enseignés essentiellement en troisième et quatrième années de la série « Lettres, langues et arts » (LLA). Un cours formel d'histoire de l'art est dispensé en 3^e et 4^e secondaires de cette série. La pratique de la danse étant obligatoire en LLA, elle se fait toujours en cohérence avec l'EPS. Le théâtre, discipline artistique également abordée en LLA, reste fortement lié à la littérature, mais est mis en pratique avec au moins une ou deux mises en scène et le concours des professeurs des disciplines artistiques. Danse et théâtre peuvent faire partie d'une démarche interdisciplinaire qui déboucherait sur la production d'un spectacle impliquant des costumes, des décors, une mise en scène et une partie technique de son et lumière.

L'esthétique fait l'objet d'un enseignement partagé entre la philosophie et les arts avec une unité théorique intégrée aux cours de philosophie de quatrième année.

Contribution au profil de sortie – sa relation aux autres disciplines : L'interdisciplinarité

L'éducation esthétique et artistique apporte une contribution essentielle à la formation des jeunes. Elle prend en compte la sensibilité et l'affectivité de l'élève tout au long de sa scolarité. Cette discipline a deux grandes missions :

- elle est d'abord la première voie par laquelle l'élève va développer sa créativité en lui fournissant l'occasion d'imaginer et de produire des images, des volumes, des tempos, des musiques, et d'acquérir par étape les techniques et les gestes qui lui permettront d'accroître et de libérer son potentiel créatif.
- elle est aussi une voie privilégiée d'exploration du milieu culturel et naturel. Par l'éducation esthétique et artistique le jeune haïtien découvrira la présence des arts et du beau autour de lui, y compris les éléments de l'environnement naturel, les objets du quotidien, ainsi que toutes les dimensions de la culture haïtienne, en la restituant progressivement dans l'histoire mondiale des arts.

Ces deux missions sont inséparables et doivent se combiner dans chaque séquence d'apprentissage : observer, écouter, sentir, pratiquer, inventer, construire, mais aussi apprendre et s'outiller pour aller plus loin dans la création. Les activités doivent être suffisamment variées pour que l'élève puisse accéder à tous les champs de la production artistique : peinture, sculpture, musique, danse, théâtre mais aussi des ouvertures sur l'architecture, l'artisanat, le cinéma...

L'éducation esthétique et artistique est une discipline carrefour qui conduit à des démarches interdisciplinaires avec, par exemple, le créole, le français, l'histoire, la littérature, la technologie ou l'éducation physique et sportive. Une place est faite au numérique à la fois comme outil d'expression et comme moyen d'accéder aux œuvres du monde entier.

A travers les activités et les enseignements des cours d'éducation esthétique et artistique au secondaire, plus spécifiquement de la série LLA, les objectifs suivant du profil de sorti sont étroitement visés :

- Le développement d'une communication efficace en français et en créole pour décrire et critiquer les œuvres d'art ;
- Des outils pour une orientation professionnelle de son choix dans les domaines des arts et de la culture ;
- La manipulation des outils numériques en rapport avec la production artistique ;

- L'apprentissage du travail autonome et en groupe pour faire de la recherche et pour produire des textes et des œuvres dans les domaines artistiques ;
- Le maintien d'une attitude de coopération et de respect dans la pratique des arts et une attention au développement durable et au bien vivre ensemble dans la tolérance et l'équité.
- L'acquisition d'une posture d'exploration et de questionnement, remettant en cause modèles et préjugés : l'élève appuie ses démarches sur les concepts et les modes de raisonnement acquis à travers des réflexions artistiques et esthétiques.

Quelques principes de la discipline dans le secondaire

- En cycle secondaire comme au troisième cycle du fondamental, les unités pédagogiques sont à la fois pratiques et théoriques, combinant savoir et savoir-faire. L'enseignant aura une posture accueillante d'accompagnateur d'idées innovantes et d'explorations des éléments du programme.
- L'enseignant, spécialiste de sa discipline, prend le temps de préparer le déroulement de ses cours pour prioriser la mise en atelier du groupe. L'espace, le matériel et la mise en train qui suscitera l'intérêt et la recherche sont planifiés pour une entrée rapide en activité.
- La mise en train théorique s'efforce d'être brève pour laisser le temps pour le développement de la pratique individuelle ou en groupes.
- Des fiches ou des questionnements sont proposés pour faciliter la verbalisation, permettant à chacun d'expliquer sa démarche ou de porter un jugement constructif sur les résultats obtenus.
- Livres et images de références, bandes sonores et sites internet sont mis à la disposition des élèves pour les guider dans leurs démarches.
- Les élèves sont impliqués dans l'évaluation de leurs travaux dont les critères d'évaluation sont clairement énoncés par l'enseignant.

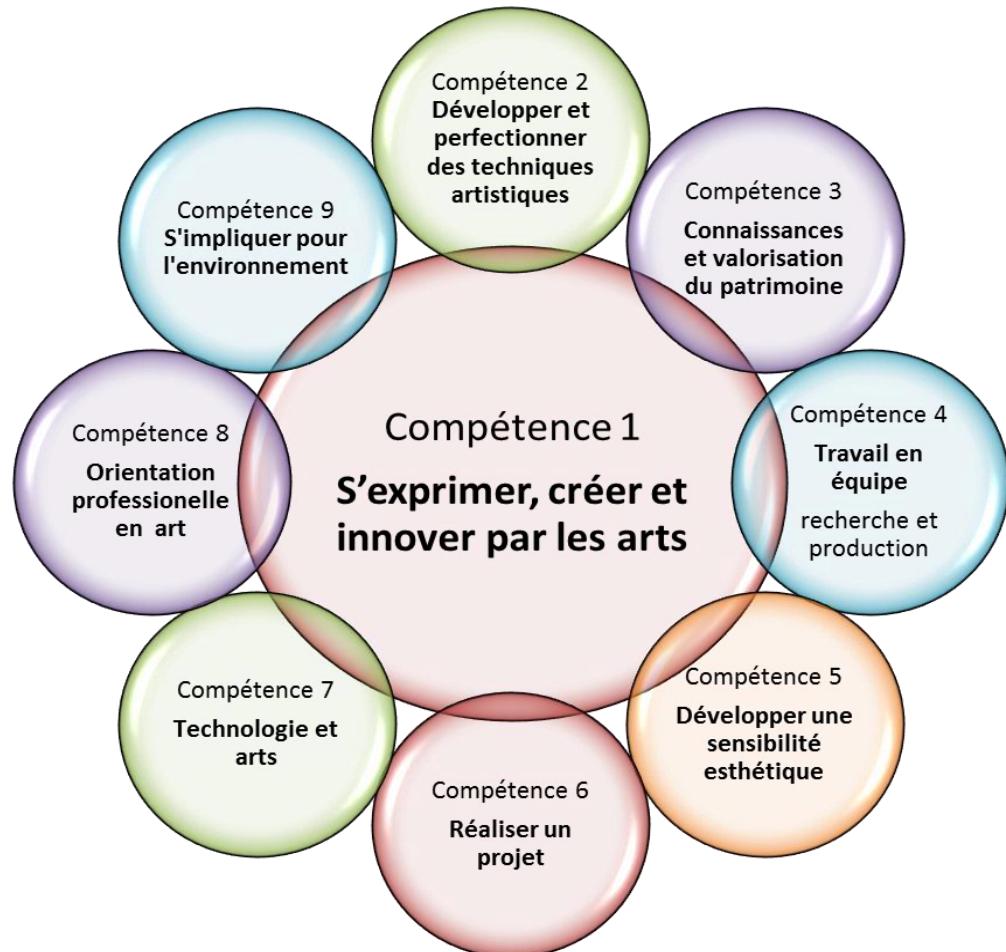
Les compétences visées

LES COMPETENCES GENERALES VISEES POUR L'ENSEMBLE DES DOMAINES ARTISTIQUES AU SECONDAIRE

Les compétences sont les mêmes qu'au troisième cycle mais s'étendent dans un continuum de connaissances et de savoir-faire plus complexe :

1. **S'exprimer et innover par les arts**, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différents champs artistiques.
2. **Développer et perfectionner des techniques artistiques** lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.
3. **Connaître et faire valoir le patrimoine** national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.
4. **Travailler en équipe** par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.
5. **Développer une sensibilité esthétique** : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.
6. **Concevoir et réaliser un projet artistique** affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.
7. **Utiliser les outils technologiques** en rapport avec les arts.
8. **Découvrir les métiers** et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.
9. **S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement** dans une activité artistique en faveur du développement durable.

Schéma présentant l'ensemble des compétences



Présentation des compétences

Compétence 1

S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différents champs artistiques pratiqués.

-Présentation de la compétence

Les disciplines artistiques sont des moyens d'expression que nous utilisons pour traduire nos pensées et nos émotions. Elles sont accessibles à tous. L'élève doit être capable de se sentir libre de s'exprimer artistiquement à l'école secondaire. Avec l'accompagnement des enseignants, il doit être conduit à trouver les outils, l'espace et les moyens favorisant cette expression.

-Ses composantes

Que ce soit en arts plastiques, en danse, en théâtre ou en musique, l'expression doit être libre. L'élève en prenant connaissance des éléments et principes de composition ou des moyens d'expression qui lui sont proposés, est guidé vers une manière adaptée de s'exprimer.

-Attentes de fin de cycle

À la fin de la filière LLA du secondaire, l'élève aura développé sa capacité d'expression visuelle, corporelle et musicale. Il sera capable d'utiliser les différents moyens qui lui sont proposés pour produire une expression et une interprétation personnelles.

-Modalités et critères d'évaluation

Des situations d'évaluation formative et sommative seront mises en place pour permettre de juger du degré d'acquisition des compétences relatives au programme d'éducation esthétique et artistique touchant l'expression personnelle. Une grille d'observation sera dressée pour évaluer le niveau de performance de chaque élève.

-Stratégie mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence

Dans chaque séquence de cours, l'opportunité de produire ou d'interpréter une œuvre est présente. L'atmosphère de classe est détendue pour permettre la liberté de s'exprimer. Des exemples puisés dans l'histoire des arts ou l'art contemporain sont montrés aux élèves pour illustrer la démarche d'expression libre et personnelle.

Compétence 2

Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise pour confirmer ou modifier ses choix dans la série LLA.

-Présentation de la compétence

L'élève aura l'occasion de jouer de la musique et de transformer la matière. En arts plastiques il apprendra des techniques de dessin, de peinture, d'utilisation des multimédia et de modelage ; En musique il développera l'oreille musicale pour identifier les mélodies. Il (elle) pourra lire la musique et utiliser sa voix, la flute à bec, le tambour et d'autres instruments pour reproduire et créer de la musique. Des techniques d'expression corporelle, de danse classique et folklorique et de théâtre lui seront présentées.

-Ses composantes

- Connaître par la manipulation une variété de média artistiques et/ou d'instruments de musique.
- Découvrir des préférences artistiques et être capable de faire des choix selon les situations.
- Produire ou interpréter des œuvres plastiques, musicales et de la scène avec les moyens d'expression de son choix

-Attentes de fin de cycle

L'élève aura découvert, manipulé et produit des œuvres artistiques avec les principaux media et instruments proposés dans le programme d'éducation artistique du secondaire pour la série LLA.

-Modalités et critères d'évaluation

L'élève démontre des techniques et une aisance d'utilisation et de manipulation face à une variété de media artistiques visuels, corporels et musicales.

-Stratégie mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence

Tous les cours d'arts seront bien ancrés dans la pratique et offriront une variété de techniques et de matériaux. En théâtre, danse et arts visuels, les techniques, éléments et principes seront démontrés. En musique le socle de base sera fourni par la théorie musicale et le solfège, tandis que la pratique tournera vers l'instrument de son choix. Cet apprentissage musical sera soutenu par les techniques de la musique assistée par ordinateur (MAO).

Compétence 3

Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

-Présentation de la compétence

L'élève sera en mesure de définir le concept de patrimoine, de catégoriser, de comparer et de localiser un certain nombre d'œuvres, des objets, des sites et institutions liés au patrimoine dans sa diversité et ses fonctions. En arts plastiques, il sera en mesure d'identifier les principales œuvres artistiques, les critères et les conditions qui favorisent leurs inscriptions dans le patrimoine. En danse, en musique et en théâtre, il sera en mesure de découvrir les principaux éléments (langue, littérature, poésie, notes, rythmes, instruments, danses, costumes, etc.) qui participent à l'enrichissement et au renouvellement du patrimoine des arts de la scène.

-Ses composantes

Connaître les différentes définitions, utilités et fonctions du patrimoine dans ses multiples formes (matériel et immatériel), à l'échelle locale, nationale, régionale et mondiale selon l'Organisation des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO).

Créer des œuvres en s'inspirant des éléments les plus représentatifs et/ou marginalisés du patrimoine relatif aux arts plastiques et visuels, aux arts de la scène, et d'autres formes d'expressions artistiques et culturelles.

Enrichir de façon individuelle et en groupe, le patrimoine par ses multiples formes de créations, de productions, de contributions et d'adaptations des œuvres dans les différentes catégories du patrimoine.

-Attentes de fin de cycle

L'élève connaîtra le patrimoine dans ses multiples représentations et fonctions. Il sera en mesure de formuler un discours autour des spécificités du patrimoine artistique et culturel, tout en affirmant son appropriation et son appartenance aux biens culturels, à l'histoire et aux valeurs qui participent à la construction de son identité.

-Modalités et critères d'évaluation

Une évaluation sommative permettra de confirmer chez l'élève ses connaissances sur les spécificités et la diversité des éléments qui composent le patrimoine matériel et immatériel dans les arts plastiques et la musique.

Elle offrira l'occasion d'appréciation des capacités de l'élève pour comprendre, comparer et compléter la liste des patrimoines au fil des siècles, des civilisations et des générations.

-Stratégie de mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence

Cinq approches sont offertes permettant aux élèves de développer des compétences pratiques autour du patrimoine :

- 1- Les notions théoriques ;
- 2- Les activités pratiques ou les découvertes du patrimoine à travers des recherches, des sorties, des visites de sites ou de musées, d'archives, etc. ;
- 3- Les créations, adaptations, représentations ou interprétations des œuvres patrimoniales locales et internationales ;
- 4- Les représentations du patrimoine à travers des démarches interdisciplinaires
- 5- Les conférences et débats sur le patrimoine et les conventions relatives à celui-ci.

Compétence 4

Travailler en équipe dans des activités et projets artistiquesscolaires ou communautaires autour des multiples dimensions du patrimoine et de l'environnement.

-Présentation de la compétence

Par la maîtrise des connaissances de base autour du patrimoine et de l'environnement, les élèves seront invités à prendre des initiatives (individuelles et en groupe), en vue de valoriser le patrimoine culturel et naturel de leur environnement immédiat (dans leur famille, à l'école, dans leur quartier, sur le plan national), tout en consolidant un des différents maillons de la chaîne des industries culturelles et touristiques.

-Ses composantes

- Inventorier ensemble les différentes formes de représentations du patrimoine dans un espace-temps défini, dans le cadre du cours.
- Sélectionner des éléments du patrimoine ou de l'environnement pour ensuite organiser des activités artistiques collectives (représentation, interprétation, adaptation).
- Valoriser le patrimoine national et l'environnement dans la mise en œuvre de projets culturels, tout en reconnaissant les autres éléments du patrimoine des autres peuples et cultures pour mieux s'enrichir.

-Attentes de fin de cycle

À la fin du cycle, l'élève sera en mesure de travailler en équipe pour d'identifier ensemble les opportunités artistiques et culturelles relative à son environnement, et d'entreprendre un certain nombre d'activités de groupe autour du patrimoine, de la documentation à la création en passant, entre autres, par la production et la diffusion.

-Modalités et critères d'évaluation

Les élèves seront évalués, à partir de la maîtrise de la connaissance pratique des éléments du patrimoine culturel et naturel en fonction de leurs spécificités. Ils seront aussi évalués en fonction de leurs capacités à élaborer un agenda culturel, à enchaîner les étapes des activités et à valoriser le patrimoine dans des projets de groupe.

-Stratégie mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence

Des situations d'apprentissage interactives et de recherches en équipe permettront aux élèves de :

Identifier les différents éléments qui composent le patrimoine ;

Définir et classer les différentes activités économiques et sociales en lien avec le patrimoine ;

Développer son sens de l'initiative par des activités communautaires visant à valoriser le patrimoine ;

Connaître les ressources et les étapes dans la gestion de projets artistiques et culturels ;

Élaborer un agenda culturel en fonction de l'environnement.

Compétence 5

Développer une sensibilité esthétique :être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

-Présentation de la compétence

L'élève est en mesure de porter un jugement objectif face à un travail artistique. Il est capable de s'auto-évaluer, possède un vocabulaire approprié pour en parler et une bonne connaissance des quelques pratiques artistiques qui l'amèneront vers des réalisations de productions plus conscientes.

-Ses composantes

Découverte de repères dans les domaines liés aux arts plastiques et sensibilité aux questions relatives aux arts.

Établissement par l'élève d'une relation avec la pratique artistique d'autres artistes et ouverture à la différence.

Jugement et analyse de sa propre pratique artistique et de celle des autres.

Identification des caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une esthétique suivant le lieu, la culture et suivant le temps (histoire des arts).

Description des œuvres d'art, tout en présentant sa compréhension personnelle élaborée avec de solides arguments.

-*Attentes de fin de cycle*

À la fin du cycle l'élève sera en mesure de :

Identifier les caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une esthétique en fonction du lieu, de la culture et de la période (histoire des arts).

Décrire des œuvres d'art, présenter sa compréhension personnelle soutenue par de solides arguments.

Justifier les choix esthétiques pour rendre compte du processus de création, de l'intention esthétique de l'artiste qui donne naissance à la réalisation de l'œuvre.

Décrire ses émotions et celle des autres auteurs (artistes) en s'appuyant sur ses propres réalisations.

Décrire ses émotions, et celles des autres auteurs (artistes) en s'appuyant sur les productions des autres élèves qui développent le même sujet.

Décrire et questionner au moyen d'un vocabulaire spécifique ses productions, celles des autres et les œuvres d'art étudiées en classe.

Argumenter son travail et celui des autres au moyen du vocabulaire esthétique propre aux arts plastiques et à la musique.

-*Modalités et critères d'évaluation*

L'évaluation formative est privilégiée et conduira à mesurer les capacités de chaque élève à produire et à construire un discours autour de ses œuvres et à comprendre la démarche d'une production grâce aux techniques utilisées par l'artiste.

-*Stratégie mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence*

- Mise en situation permettant à l'élève de reproduire ce qu'il voit et ce qu'il entend, et de mettre en image ou en son, une idée déjà développée par d'autres artistes le cas échéant.

- Situations de recherche permettant à l'élève de construire un répertoire de mots clefs qui décrivent les émotions, les couleurs, les formes et les matériels de travail. Il/elle doit être confronté à l'exigence d'utiliser des termes liés aux arts lors de l'élaboration des projets. L'élève doit-être en mesure de mettre des mots sur ce qu'il voit et sur ce qu'il réalise. Il doit pouvoir expliquer les expressions courantes du vocabulaire artistique et esthétique, suivant sa propre compréhension et dans le but de se les approprier.

- Mise en situation permettant à l'élève de pouvoir identifier les éléments, matériaux et principes dans leurs spécificités et leur utilisation pratique.

Compétence 6

Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

-Présentation de la compétence

L'élève est en mesure de construire sa pensée. L'objectif est de créer un travail artistique de nature à évoquer un point de vue sur un sujet. Il est capable de trier plusieurs idées pour trouver celles qui expriment le mieux ses sentiments. Ses pratiques artistiques exploiteront toutes les techniques possibles afin de l'amener vers des réalisations plus élaborées.

-Ses composantes

Construire des repères d'expression grâce à un répertoire de musiques et à une bibliothèque d'images et de textes.

Créer une synergie entre plusieurs pratiques artistiques dans le but de faire ressortir une idée claire à travers œuvre multidisciplinaire.

Exprimer ses idées par l'analyse et la construction innovante de formes, de couleurs et de sons.

Identifier les caractéristiques de ses propres travaux artistiques pour en rechercher l'esthétique.

Pouvoir élaborer une démarche qui permet d'avoir une compréhension à la fois générale et personnelle de l'ensemble de son travail.

-Attentes de fin de cycle

Être capable d'utiliser sa culture comme une banque de données pour créer de nouvelles conceptions et productions artistiques.

Pouvoir décrire sa pensée en élaborant différents types de productions qui la renforce (variations sur un même thème).

Pouvoir justifier ses choix techniques et esthétiques afin de construire une démarche cohérente.

Pouvoir mettre en relation ses émotions et ses propres réalisations développées après des recherches techniques, théoriques et historiques (histoire des arts)

-Modalités et critères d'évaluation

Des niveaux de performance sont préétablis par les enseignants pour la réalisation de projets artistiques. Les standards de jugement de la conception seront les suivants :

Capacité à créer des productions et à construire des idées qui deviendront des œuvres dans lesquelles se manifeste l'ingéniosité de l'élève ou son sens de l'innovation.

Capacité à créer un ensemble de productions qui véhiculent la même idée tout en utilisant des techniques artistiques diverses.

-Stratégies mises en œuvre pour que chaque élève développe la compétence

Mise en situation permettant à l'élève de :

- 1) bâtir un portfolio visuel sur des thèmes spécifiques lui permettant de construire et de comparer ses idées ;
- 2) mettre en image une idée, en ayant recours à des techniques différentes ;
- 3) structurer et analyser ses pensées ;
- 4) utiliser la correspondance des arts et l'interdisciplinarité comme moyen de production artistique.

Compétence 7

Utiliser les outils technologiquesen rapport avec les arts.

L'école facilite l'accès des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour que chaque élève soit capable de les utiliser pour l'étude, la recherche et la production artistique.

-Présentation de la compétence

À travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, l'élève sera en mesure d'apprendre, de faire des recherches et d'élaborer des produits et des services culturels.

-*Ses composantes*

Utiliser des ordinateurs, tablettes ou autres outils technologiques et manipuler des logiciels pour la production artistique, la recherche, l'expérimentation et la communication.

Utiliser internet pour trouver l'information technique et académique et accéder aux musées virtuels, aux œuvres d'art visuelles et musicales.

-*Attentes de fin de cycle*

L'élève est capable de produire des œuvres artistiques visuelles et sonores générées par l'usage de l'informatique. Il connaît la variété des possibilités de productions technologiques dans le domaine des arts.

L'élève est capable de trouver sur internet et d'utiliser pour lui-même les éléments d'informations concernant ses études et ses recherches en arts.

-*Modalités et critères d'évaluation*

L'élève sera évalué de manière formative alors qu'il manifeste peu à peu :

- Sa capacité et son aisance à manipuler les outils technologiques et les éléments de recherche et de production mis à sa disposition dans le cadre des cours d'art.
- Sa capacité à produire des œuvres électroniques ou virtuelles de même niveau que ses productions ou créations traditionnelles.

-*Stratégie mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence*

Tous les élèves ont accès à la technologie et à Internet et sont capables de les manipuler pour apprendre.

L'enseignant encourage et guide la production et la recherche par l'utilisation de tous les moyens technologiques disponibles.

Il exige, à l'intérieur des séquences pédagogiques, des étapes faisant appel aux technologies de l'information et de la communication.

Compétence 8

Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives et **s'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

-Présentation de la compétence

L'élève sera en mesure d'identifier dans chaque domaine l'ensemble des activités et corps de métiers associés dans la production des biens et des services qui composent les industries culturelles et artistiques.

-Ses composantes

- Identifier les institutions culturelles et les profils de compétences mobilisées au sein de chaque organisation ;
- Classer les corps de métiers, leurs exigences académiques et professionnelles, les avantages et les responsabilités qui conditionnent leur pratique.
- Développer progressivement des compétences minimales relatives aux métiers qui participent au développement des arts visuels et de la scène, et d'autres activités culturelles et artistiques connexes.

-Attentes de fin de cycle

L'apprenant à la fin de la formation, sera en mesure de présenter et de discuter autour des professions principales au sein des industries culturelles. Il sera en mesure d'identifier les institutions, les opportunités et les modèles de réussite de chaque secteur, tout en développant ses talents artistiques et ses capacités techniques, lors des activités pratiques et d'autres simulations.

-Modalités et critères d'évaluation

Des évaluations sommatives pourront évaluer à la fin des unités si :

L'élève connaît les principaux métiers et compétences dans chaque secteur et filière artistique et culturel (artistiques, techniques, administratifs, scientifiques et politiques) ;

L'élève est capable d'identifier les principales institutions de formation et d'opérations culturelles et les activités culturelles qui mobilisent et recrutent les professionnels et spécialistes de la culture.

- Stratégie mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence
- Organisation d'activités de recherche, de production et de documentation sur les métiers et les institutions culturelles. Visites dans les institutions culturelles ;
- Organisation d'expositions, de simulation et de salons des métiers culturels en mettant l'accent sur les exigences pratiques, les contraintes sociologiques et les opportunités économiques.

Compétence 9

S'impliquer en faveur de la protection de l'environnementdans une activité artistiques en faveur du développement durable.

-Présentation de la compétence

Conscient de la nécessité de préserver et de regénérer l'environnement haïtien et de la planète entière, les élèves seront sollicités à prendre des initiatives artistiques de valorisation de la nature et de conservation de la biodiversité, d'abord pour leur environnement immédiat mais aussi pour la planète entière, ce pour développer un sentiment de responsabilité et d'appartenance.

-Ses composantes

- Inventorier ensemble les différentes formes de représentations pour et contre l'environnement.
- Sélectionner des éléments de conservation de l'environnement pour des représentation et interprétation artistiques
- Valoriser l'environnement dans la mise en œuvre de projets artistiques et culturels pour le développement durable.

-Attentes de fin de cycle

À la fin du cycle, l'élève sera en mesure de distinguer les facteurs de destruction et de pollution de l'environnement et aura une posture en faveur du développement durable.

Il (elle) identifiera des initiatives artistiques et culturelles relative à la valorisation et la protection de son environnement et aura construit un sentiment d'appartenance et de responsabilité face à son environnement.

-Modalités et critères d'évaluation

Les élèves seront évalués, à partir de la maîtrise de la connaissance des facteurs affectant l'environnement et en fonction des activités qu'il (elle) aura élaborés pour le développement durable et la valorisation de nature et des éléments naturels.

-Stratégie mise en œuvre pour que chaque élève développe la compétence

Des situations d'apprentissage interactives et de recherches individuel ou en équipe permettront aux élèves de :

- Identifier les différents éléments qui composent le développement durable et la protection de l'environnement ;*
- Déterminer les différentes activités artistiques qui dépendent de la flore, de la faune et de l'environnement en général.*
- Développer des projets artistiques visant à valoriser et protéger l'environnement.*

Répartition sur les quatre années

Le programme d'éducation esthétique et artistique est distribué comme suit sur les 4 années :

-En 1^{ère} et 2^e année, cette discipline s'appuie sur 2 domaines : la musique (1 heure sur 2 ans) et les arts visuels (1 heure sur 2 ans). Pendant cette période, les enseignants de français et de créole ont la charge d'une initiation au théâtre et ceux d'EPS d'une initiation à l'expression corporelle et à la danse.

-En 3^e et 4^e année, l'éducation esthétique et artistique est réservée essentiellement à la série LLA.

L'organisation du parcours est celle-ci :

S1					<i>Initiation à l'expression corporelle et à la danse en EPS</i>	<i>Découverte du théâtre en français et en créole</i>
S2						
S3	ARTS VISUELS (1heure)	ARTS VISUELS OU (1h) MUSIQUE	MUSIQUE (1heure)	HISTOIRE DE L'ART (1 heure)		
S4	ARTS VISUELS (1heure)	ARTS VISUELS OU (1h) MUSIQUE	MUSIQUE (1heure)	HISTOIRE DE L'ART (1 heure)	PRATIQUE ET CONNAISSANCE DE LA DANSE (1heure)	PRATIQUE ET CONNAISSANCE DU THEATRE (1heure)

Le parcours de chaque domaine est le suivant :

ARTS VISUELS :

- 1 h pour tous sur 2 ans en S1 / S2 (avec une approche de l'histoire de l'art et de l'esthétique).
- 1 h pour la série LLA en S3 et S4
- Possibilité d'une heure optionnelle (au choix avec la musique)

MUSIQUE :

- 1 h pour tous sur 2 ans en S1 / S2 (avec une approche de l'histoire de la musique et de l'esthétique)
- 1h pour la série LLA en S3 et S4
- Possibilité d'une heure optionnelle (au choix avec les arts visuels).
- Nécessité de prendre en compte toutes les dimensions de l'approche de la musique et pas seulement le solfège : histoire de la musique liée à l'écoute d'œuvres de tous les temps et tous les pays, chant, pratique instrumentale, relation au corps et à la danse, travail de la voix, etc.

THEATRE :

- Une découverte du théâtre en français et créole de S1 à S3
- 1h pour la série LLA en S4
- Nécessité d'intégrer la pratique et la connaissance du théâtre en LLA (réalisation d'un spectacle autour d'une pièce en français ou en créole) et de relier cette activité aux arts visuels et à la musique.

DANSE :

- Une découverte de l'expression corporelle et de la danse en EPS de S1 à S3
- 1h pour la série LLA en S4
- Nécessité d'intégrer la pratique et la connaissance de la danse (réalisation d'un spectacle) et de relier cette activité aux arts visuels, au théâtre et à la musique.

HISTOIRE DE L'ART

- Des activités d'analyse et de découverte d'œuvres, de styles et de mouvements artistiques accompagnent les unités pédagogiques en première et deuxième années des cours d'arts visuels et de musique.
- 1h de cours d'histoire de l'art pour la série LLA en S3 et S4.
- Inclure les enjeux qui existent dans le monde actuel des arts qu'ils soient sociaux, politiques ou culturels, surtout ceux qui sont pertinents à la diversité culturelle, à l'équité et à l'impact et le rôle des arts sur la vie et sur l'humanité.

ESTHETIQUE :

- La dimension esthétique est présente dans toutes les activités artistiques.
- En S4, elle fait l'objet d'une réflexion spécifique en cours de philosophie pour la série LLA.

Les unités d'apprentissage

ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

		1 ^{ère} Année (toutes les séries)	2 ^e Année (toutes les séries)	3 ^e Année LLA	4 ^e Année LLA
Arts Plastiques 1 heure par semaine	Dessin	<p>Dessin d'observation au crayon :</p> <p>1-Nature morte (sujets familiers)</p> <p>2-Perspective linéaire :</p> <p>Avec un et deux points de fuite.</p>	<p>Initiation au dessin du corps humain :</p> <p>3- Proportions et mouvements du corps</p> <p>4-Visage et portrait</p> <p>5-Expression des mains</p>	<p>6- Renforcement des acquis de la 1^{ère} et/ou de la 2^e année. Le dessin à la plume, au fusain et/ou à la craie ou pastels :</p> <p>Nature morte, portrait et mouvements du corps humain et des animaux.</p>	<p>16 -Choix de thématiques et Choix de media :</p> <p>Dessin</p> <p>Peinture</p> <p>Sculpture</p> <p>MultiMedia</p> <p>Vidéo</p> <p>Photographie</p> <p>Art numérique...</p> <p>Projets individuels et/ou collectifs en art visuel</p> <p>Préparation d'un portfolio final</p>
	Peinture et couleurs	<p>7-Le cercle chromatique</p> <p>Et la théorie des couleurs</p> <p>Incluant des exercices de design créatifs figuratifs et abstraits combinant les formes et les couleurs</p>	<p>8-Perspective aérienne :</p> <p>-Les paysages en explorant</p> <p>Encre, lavis et aquarelles.</p> <p>-Connaissance des médiums et supports</p>	<p>Renforcement des acquis de la 1^e et/ou 2^e année :</p> <p>9 – Peinture à l'acrylique (ou à l'huile) de paysages. Mais aussi de marines et de sujets botaniques.</p> <p>10-Peinture de genre.</p> <p>(Incluant personnages multiples, véhicules et</p>	

				<p>animaux, scène de rue, de guerre, de marché, de travail...)</p> <p>11- Introduction aux couleurs numériques en travaillant sur et avec des images numériques dans les sujets d'études.</p>	Avec notices explicatives des œuvres réalisées pour le portfolio.
Sculpture et Céramique	<p>12- Modelage en rapport à la poterie.</p> <p>Sujets précolombiens :</p> <p>Le bol, l'amulette, la cruche ...</p>	<p>13- Assemblage, construction,</p> <p>Papier maché et/ou autres pratiques locales</p> <p>Sujets en rapport à l'art et l'artisanat haïtien et au patrimoine.</p>	<p>Renforcement des acquis de la 1^e et de la 2^e année en sculpture,</p> <p>Modelage et construction, introduction à la pierre taillée :</p> <p>14-Le corps humain en sculpture</p> <p>(Les grecs. Michel Ange, Rodin...)</p> <p>15-les animaux dans la sculpture.</p> <p><i>(Voir les monuments sculpturaux historiques tel que celui de Vertière et le Nègre Marron, la sculpture animalière en générale, les sculpteurs de la Rivière froide...)</i></p>		

Relation entre les compétences et les unités d'apprentissage

Unités	C1 : S'exprimer par les arts	C2 : Développer des savoir-faire et techniques artistiques	C3 : Connaître et faire valoir le patrimoine	C4 : Travailler en équipe	C5 : Développer une sensibilité esthétique	C6 : Concevoir et réaliser un projet d'art	C7 : Utiliser les outils technologiques	C8 : Découvrir les métiers d'art	C9 : S'impliquer pour l'environnement
DESSIN									
1-Dessin d'observation au crayon noir: -Natures mortes	Faire un choix individuel du sujet à dessiner et travailler la composition	Acquérir des techniques de dessin : proportions, lignes et ombres	Prendre connaissance de dessins de maîtres divers, d'Haïti et du monde	Avoir un sujet ou objectif commun en dessin de Nature morte	Apprécier des natures mortes de différents styles et pouvoir en parler	Arriver jusqu'au bout de chaque exercice de dessin selon les consignes données.	Être capable de chercher et visiter virtuellement les chefs-d'œuvre de la thématique	Être conscient que de nombreux métiers techniques et artistiques ont rapport au dessin.	Se servir du dessin pour valoriser l'environnement.
2-Perspective linéaire : Avec un et deux points de fuite Ex : -chemins -cubes -Maisons, intérieur et extérieur	Être capable de choisir des éléments visuels à l'intérieur du dessin technique	Manipuler le crayon et les instruments de dessin technique	Prendre connaissance d'artistes préoccupés par la perspective linéaire	Travailler son dessin pour un projet commun ou d'équipe (tel une affiche)	Être capable d'identifier le rôle de la perspective linéaire dans l'espace d'un tableau.	Arriver jusqu'au bout des exercices demandé.	Être capable de chercher et visiter virtuellement les chefs-d'œuvre de la thématique	Prendre connaissance des métiers en rapport au dessin technique et à la perspective linéaire	Représentations de perspective linéaire en rapport avec la mise en valeur de l'environnement.
3-Initiation au	Être capable	Perfectionner	Prendre	Travailler	Comprendre	Utiliser les	Être capable de	Prendre	Connaitre la place

dessin du corps humain : Pauses et mouvements du corps	de faire des choix parmi les expressions corporelles à représenter	son dessin linéaire en réalisant des croquis du corps humain	connaissance d'artistes maîtres de la représentation du mouvement corporel	pour un objectif commun (ex : affiche ou exposition)	les proportions et disproportion s dans la représentation du corps humain.	figures en mouvement pour concevoir et réaliser un projet	chercher et de visiter virtuellement les chefs-d'œuvres de la thématique	connaissance des métiers en rapport au dessin du corps humain.	et présence du corps humain dans l'art pour l'environnement
4-Visages et portraits 5-Expression des mains et des gestes	Être libre de choisir des sujets pour les portraits et la gestuelle des mains.	Perfectionner ses techniques de dessin en proportions, lignes et ombres	Prendre connaissance de différents styles de portraits et d'expression des mains.	Participer a un projet d'équipe sur les thématiques d'expressions du visage et des mains	Pouvoir interpréter les expressions du corps, du visage et des mains, et les décrire verbalement	Arriver jusqu'au bout des exercices de dessin et des consignes demandés.	Être capable de visiter virtuellement les chefs-d'œuvres de la thématique	Prendre connaissance des métiers, anciens et nouveaux, en rapport au dessin du visage et des mains	Utiliser des expressions humaines en rapport à la nature et à l'environnement
6-Dessin d'observation à la plume, au fusain et à la craie et/ou pastels. Ex : Natures mortes, figures, et portraits	Être capable d'exprimer idées et sentiments dans les œuvres réalisées	Développer une bonne technique dans l'utilisation des media proposés.	Connaitre les principaux artistes qui ont mis en valeur ces media	Faire un projet d'équipe ou des partages sur les thématiques	Avoir une connaissance de la composition en art visuel et avoir un discours du beau.	Arriver jusqu'au bout des exercices de dessin demandés	Être capable de visiter virtuellement les œuvres de la thématique	Prendre connaissance des métiers tel celui de dessinateur ou d'illustrateur qui s'appuient sur le dessin.	Inclure une d'unité mettant en rapport dessin et l'environnement
PEINTURE ET COULEURS									
7-Le cercle chromatique Et la théorie des couleurs : Exercices	Être libre de faire des choix permettant une expression	Manipuler les couleurs dans le but de faire des agencements	Prendre connaissance des abstractions avec les couleurs dans l'art moderne et	Faire des travaux par petits groupes avec formes et	Visiter virtuellement les œuvres visuelles en rapport aux formes et	Concevoir des œuvres abstraites avec des couleurs selon des consignes	Pouvoir utilisé les outils numériques pour produire des images incluant	Connaitre les expertises professionnel les en rapport avec les couleurs des	Rechercher des couleurs et formes naturelles, et qui sont dans l'environnement.

créatifs avec formes et couleurs	individuelle	spécifiques	contemporain	couleurs : Ex : mosaïques, tessellations...	couleurs	données	formes et couleurs	arts	
8 - Perspective aérienne : -Le paysage Encre, lavis et aquarelles Connaissance des médiums et supports	Être capable de Choisir des paysages et des tons et des couleurs	Manipuler le pinceau et l'eau pour un bon control des techniques proposés	Étudier le paysage dans l'histoire de l'art et dans la peinture haïtienne	Faire un projet d'équipe de perspective aérienne et de paysages	Étudier le paysage en histoire de l'art et les peintres haïtiens du paysage	Concevoir un projet individuel d'études de paysages à l'encre, au lavis ou à l'aquarelle	Faire une représentation numérique d'un paysage ou rechercher en ligne ce sujet d'étude.	Prendre connaissance des métiers connexes aux arts visuels	Pouvoir intégration des lignes de perspectives dans des représentations de la nature et de l'environnement
9-Peinture à l'acrylique (ou à l'huile) Paysages, mais aussi : marine et sujets botaniques,	Avoir des sujets diversifiés et plus personnels en S3 et S4	Développer une bonne manipulation et l'entretien des pinceaux et couleurs	Faire choix de sujets d'études plutôt haïtiens	Participer à un projet d'équipe : Affiche ou murale	Étudier le paysage en histoire de l'art et les Peintres haïtiens du paysage	Faire des études individuelles de paysages à l'acrylique ou à l'huile	Visiter virtuellement les chefs-d'œuvre de la thématique	Prendre connaissance des métiers connexes aux arts visuels	Couleurs naturelles vs couleurs artificielles et leurs rapports à la nature et l'environnement
10-Peinture de genre à l'acrylique (ou à l'huile)	Être libre de faire des choix de composition et de sujets	Perfectionner des techniques de peinture	Faire choix d'abord de la peinture de genre de chez nous	Une œuvre collective est possible pour la peinture	Étudier de la peinture de genre en art à travers les temps et en Haïti	Faire de la peinture individuelle acrylique ou huile	Visiter virtuellement les chefs-d'œuvre de la thématique	Prendre connaissance des métiers connexes aux arts visuels	Montrer les activités humaines qui sont pour la conservation et de la nature et de l'environnement

				de genre.					
11- Introduction aux couleurs numériques	Produire des images numériques	Manipuler un logiciel de dessin	Prendre connaissance de d'arts numériques	Faire un projet numérique d'équipe	Prendre connaissance de l'origine et des courants de l'art numérique	Produire au moins une série numérique dans son parcours	Manipuler les couleurs numériques	Prendre connaissance des métiers artistiques numériques	Comprendre les rapports du numérique avec la nature et l'environnement
SCULPTURE ET CERAMIQUE									
12- Modelage en rapport à la poterie précolombienne	Choisir des motifs personnels pour chaque élément du modelage	Apprendre les techniques de modelage de l'argile	Étudier les grandes lignes de la poterie précolombiennes	Faire un projet d'équipe pratique ou théorique en poterie	Étudier de la céramique à travers les temps et en Haïti	Réaliser un projet selon les consignes indiquées	Rechercher en ligne des techniques et représentations	Prendre connaissance des métiers connexes aux arts visuels, à l'artisanat et aux musées	Comprendre que la céramique est d'origine naturelle et dépend de l'environnement
13- Assemblage sculptural et/ou papier maché en rapport au patrimoine, à l'art et l'artisanat haitien	Être capable de faire des choix quelque soit le thème d'étude	Apprendre la technique du papier maché	S'informer sur l'historique du papier maché et son utilisation en Haïti	Faire un projet d'équipe	Connaitre l'origine et la diversité du papier maché ; le papier maché en Haïti	Réaliser un projet selon les consignes indiquées	Faire des recherches en ligne sur les techniques et les représentations	Prendre connaissance des métiers et des pratiques artisanales haïtiennes.	Prendre conscience que le papier vient des arbres et que la plupart des activités artisanales traditionnelles dépendent de la nature et l'environnement
14-Le corps humain en sculpture	Avoir une marge de choix possible quel que soit le thème d'étude	Réaliser un modelage du corps humain	Connaitre des sculpteurs maîtres de la figure humaine en mouvement tel Rodin.	Faire un projet d'équipe sur le thème d'étude	Connaitre les figures proéminentes de la sculpture figurative	Réaliser un projet selon les consignes indiquées	Rechercher en ligne sur la technique et les représentations	Prendre connaissance des métiers connexes à la sculpture	Connaitre les matériaux de la sculpture et leur rapport à la nature et l'environnement
15-Les	Avoir une	Faire des	Prendre	Faire un	Connaitre la	Réaliser un	Rechercher en	Prendre	Connaitre les

animaux en sculpture	marge de choix quel que soit le thème d'étude	montages et/ou des modelages d'animaux avec des matériaux divers	connaissance des diverses représentations animales antiques et actuelles	projet d'équipe sur le thème d'étude	sculpture animalière classique et actuelle.	projet selon les consignes indiquées	ligne les techniques et représentations	connaissance des métiers connexes aux arts visuels particulièrement la sculpture	matériaux de la sculpture En rapport à la nature et l'environnement
----------------------	---	--	--	--------------------------------------	---	--------------------------------------	---	--	---

16- Projet final / portefolio

	Choix d'une thématique pour la réalisation du portefolio final avec l'accord du corps enseignant	Choisir des techniques selon ses forces et ses réussites précédentes	Avoir des références aux éléments locaux et au patrimoine dans les notices du portefolio	S'entraider pour le montage des portefolios individuels	Indiquer les références d'histoire de l'art dans les notices du portefolio.	Être capable de faire la mise page et la finition visuelle de son portefolio final	Être capable de faire la numérisation du porte folio	Indiquer les tendances et métiers en rapport avec les techniques choisis pour le portefolio	Noter les liens techniques, intellectuels, ou esthétiques avec l'environnement naturel
--	--	--	--	---	---	--	--	---	--

SECONDAIRE 1

Chaque unité dure entre 4 à 6 semaines selon le contenu, la planification et le calendrier.

Elles ne sont pas chronologiquement présentées et peuvent être réarrangées dans le calendrier de l'année scolaire.

DESSIN : unité 1 - Dessin d'observation - sujet proposé : La nature morte

Principales Compétences ciblées :

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques

C4 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C5 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C6 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

<p>Savoirs :</p> <p>Étude du genre artistique proposé : « La nature morte »</p> <p>Connaitre et pouvoir définir ce qu'est une nature morte.</p> <p>Prendre connaissance d'œuvres et d'artistes traitant ou ayant travaillé ce genre pictural.</p> <p>Comprendre la composition, c'est-à-dire l'utilisation harmonieuse de l'espace du papier pour placer les éléments du dessin.</p> <p>Connaitre les différents crayons et papiers et les effets qu'ils donnent selon les différentes utilisations.</p> <p>Savoir-faire</p> <p>Être capable de reproduire au crayon noir un arrangement d'objets inanimés pour réaliser une nature morte avec des lignes et des ombres.</p> <p>Travailler sa ligne, ses proportions, les ombres et la lumière dans le dessin.</p> <p>Attitudes à mobiliser</p> <p>Maitrise du corps pour observer et dessiner ; mobiliser la coordination de la main et des yeux ; avoir le coup d'œil et de la persévérance pour agencer les proportions et créer une bonne composition.</p>	<p>Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences</p> <ul style="list-style-type: none">- Historique de la nature morte à travers un projection commentées ou une vidéo.- Présentation d'un ou plusieurs artistes maîtres de la nature morte.- Proposition d'un ou plusieurs arrangements d'objets dans la salle de classe pour réaliser une nature morte au crayon.- Parler de la symbolique des objets. Proposer des objets culturellement représentatifs comme sujets.- Décliner les principes de la composition en arts visuels.- Création d'une nature morte à la maison avec des objets familiers qui vous représentent ou représentent votre famille.- Recherche en ligne et présentation (en petits groupes) sous forme d'affiches ou de projections- Une fiche de verbalisation des connaissances acquises peut aussi être proposée par l'enseignant. <p>Matériel requis</p> <p>Papier blanc, crayon noir, gomme et taille crayon</p>
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ol style="list-style-type: none">1) Les dessins sont évalués selon une grille préétablie par l'enseignant.2) Ils sont évalués aussi selon leur fidélité aux consignes données, leur degré de finition, leur beauté et leur originalité.3) Les connaissances exprimées par les affiches, les présentations et la fiche de verbalisation sont aussi enregistrés	

DESSIN : unité 2 - La perspective linéaire avec un et deux points de fuite.

Principales Compétence(s) ciblée(s) :

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques.

C4 - Travailler en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives.

Savoirs

-Connaitre les principes de perspective linéaire en dessin pour créer l'illusion de profondeur.

-Prendre conscience que le dessin de perspective linéaire est un outil utilisé pour les plans de conception des objets et des maisons

Savoir-faire

Être capable avec ou sans outils géométrique de réaliser des tracés de perspective linéaire simple, avec différents points de vue et un ou deux points de fuite.

Attitudes à mobiliser

Être méticuleux dans le tracé des lignes

Prendre conscience de l'importance de la propreté du dessin

Entretenir et nettoyé le matériel de dessin technique.

Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences

-Exercices de dessins techniques représentant une boite ou un cube avec un seul point de fuite et différents points de vue afin de comprendre les principes de la perspective linéaire.

-Autres dessins illustrant les mêmes principes telle une route allant vers l'horizon avec arbres et maisons ou une rivière et des plantations, donnant une marge de cachet personnel et l'ajout de couleurs.

-Exercices de dessins avec deux points de fuite et différents points de vue ; tel : intérieur et extérieur de maison ou différents objets aux lignes géométriques, mixant ainsi dessin d'observation et perspective.

-Observation de dessin d'architecture : plans, élévations, etc...

Observation de dessins industriels

-Études et recherches de maîtres de la perspective en Histoire de l'Art et dans l'art haïtien

-Intervention d'un architecte ou autres professionnels du dessin technique, démonstration de logiciel de dessin.

Matériel requis

Papier blanc, crayon noir, règle, gomme et taille crayon

Facultatif : crayons de couleur en bois

Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.

1. Les dessins sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant.
2. Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi.
3. Les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs et fiches.

PEINTURE : unité 7 - Le cercle chromatique et la théorie des couleurs

Principales Compétence(s) ciblée(s) :

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistique en faveur du développement durable.

Savoirs

-Connaitre les principes de mélange des couleurs.

-Connaitre le vocabulaire et la théorie des couleurs

-Étudier des peintres de l'histoire de l'art et/ou de la peinture haïtienne et leur utilisation des couleurs

-faire le distinguo entre couleurs industrielles et artificielles et couleurs naturelles (origine des couleurs)

Savoir-faire

-Utiliser le pinceau avec les aquarelles et la gouache

-Développer la capacité de peindre et de mélanger harmonieusement les couleurs pour obtenir un résultat voulu.

Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences

-Étude du cercle chromatique et du vocabulaire en rapport aux couleurs (révision de connaissances acquises au fondamentale)

-Exercice de mélange et de juxtaposition de couleurs. Faire des chartes de couleurs.

-Utilisation d'arrangements créatifs de formes et de couleurs selon des consignes données.

-Regard sur le symbolisme des couleurs et travaux d'expression d'idées par la couleur.

-Étude et exercices sur l'utilisation des couleurs chez les peintres de la

	<p><i>couleur tel le mouvement « Color Field » expressionnistes abstraits</i></p>
<p>Attitudes à mobiliser</p> <p>-Être capable d'être patient et de prendre le temps qu'il faut pour expérimenter avec les couleurs et le pinceau et trouver les effets recherchés</p> <p>-Mobiliser sa curiosité et son sens de l'exploration</p>	<p><i>américain 1948-1968, Ou, des peintres dit de la couleur : Impressionnistes (1874-1886) et Fauves (1904-1908); Ou encore les peintres haïtiens de la couleur du style dit « naïf » du 20^{ème} siècle ,années 40, 50, 60.</i></p> <p><i>-Recherche de couleurs naturelles et des couleurs dans l'environnement.</i></p> <p><i>-fabrication de couleurs avec les éléments naturelles (roucou, indigo, curcuma etc.)</i></p> <p>Matériel requis</p> <p><i>Papier cartonné ou papier d'aquarelle</i></p> <p><i>Pinceaux, aquarelles et gouaches</i></p> <p><i>Récipients pour eau et mélanges</i></p>
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les œuvres sont évaluées selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant. 2. Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi. 3. Les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs et fiches. 	

SCULPTURE : unité 12- Modelage en rapport à la poterie précolombienne : Le bol, l'amulette, la cruche

Principales compétence(s) ciblée(s) :

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans la discipline pratiquée.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistique en faveur du développement durable.

Savoirs	Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences
-Connaitre l'historique de la poterie et des objets en argile des Amériques et de l'île d'Haïti -Savoir d'où vient l'argile -Connaitre les métiers de céramiste et de potier et l'étendue de ces industries dans le monde.	-Modelage d'objets divers imitant les objets précolombiens : le bol, l'amulette, la cruche ... -Recherche sur les modes de vie ayant existé qui utilisaient ses objets -Exposition et/ou exposé sur les images et informations trouvés - Exposition et prise de photos des œuvres réalisés -Coup d'œil sur les métiers de céramiste et de potier et sur l'étendue de ces industries
Savoir-faire	Matériel requis
Manipuler l'argile (ou autre pâte fabriquée) pour modeler. Développer les techniques de modelage à la main, du pincé et du colombin.	

<p>Attitudes à mobiliser</p> <p>Développer un intérêt réel pour ce matériel qui a traversé les âges et que se trouve dans l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Plaquettes en bois individuelles (isorel) -argile malaxée (une boule de 15cm au moins par élève) -outils de poterie (facultatifs), peuvent être improvisés avec des brindilles ou autres. -espace de rangement sûre pour le séchage des œuvres (cuire les travaux d'élèves ne sera pas possible la plupart du temps. Il est suggéré de les refondre après les avoir pris en photo et exposé)
--	---

Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.

1. L'évaluation se fait selon des critères préétablis par l'enseignant incluant :

- La maîtrise des techniques enseignées
- l'observation des détails
- Le respect des consignes
- La participation active
- La capacité à profiter des critiques constructives pour améliorer son travail.

2. Évaluation des connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs et fiches.

SECONDAIRE 2

Chaque unité dure entre 4 à 6 semaines selon le contenu, la planification et le calendrier.

Elles ne sont pas chronologiquement présentées et peuvent être réarrangées dans le calendrier de l'année scolaire.

DESSIN : unité 3 - Dessin du corps humain : Proportions et mouvements

Compétence(s) ciblée(s) :

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

Savoirs	Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences
<ul style="list-style-type: none">-Connaitre les moments de l'histoire de l'art et les mouvements artistiques qui se sont préoccupés des proportions et de la représentation du corps en mouvement : l'antiquité, la Renaissance. Ainsi que les grands chef-d'œuvre représentatifs de ces périodes.-Connaitre les proportions du corps humain et l'anatomie sous-jacente qui supporte les gestes et postures	<ul style="list-style-type: none">-Coup d'œil sur des chef-d'œuvre les plus connus de l'histoire de l'art, dessins et peintures et sculpture du corps humain en mouvement, homme et femme. (Beaucoup de ces œuvres représentent des nus masculins ou féminins. L'enseignant devra avertir les jeunes et demandé une attitude objective)-Exercice de dessin rapide : croquis divers du corps humain avec ou sans l'utilisation d'un mannequin ou d'un modèle vivant (pas de dessin de nu avec les adolescents).

Savoir-faire

- Perfectionner des techniques du dessin au crayon pour représenter hommes, femmes et enfants dans des attitudes diverses.
- être capable de modeler les formes du dessin avec les ombres et la lumière

Attitudes à mobiliser

- Avoir l'œil pour une observation attentive des proportions du corps humain.
- Avoir une attitude de confiance en soi pour accepter les erreurs et persévéérer vers un perfectionnement des proportions de son dessin.
- Avoir une ouverture d'esprit et de l'objectivité face aux différentes représentations du corps dans l'art.



Mannequin articulé pour artiste

-Exercice de proportions et d'anatomie du corps (squelette et musculature), homme et femme.

-dessins plus finis et (en couleur facultatif) de personnages en activité sportive ou de travail.

-Vue sur les proportions et les différents canons de beauté selon les cultures et les époques

-fiche de verbalisation sur le genre artistique.

Matériel requis

-Cahier de croquis et crayons de dessin

-Illustrations diverses ou mannequin articulé

-images d'anatomie et de proportions

Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.

1. Les dessins sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant.
2. Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi.
3. Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs et fiches.

DESSIN : unité 4 - Visages et portraits

Compétence(s) ciblée(s) :

C1 -*S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.*

C2 -*Développer et perfectionner des techniques artistiques* lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 -*Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.*

C5 -*Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.*

Savoirs

- Connaitre le rôle du portrait en histoire de l'art et prendre connaissance de quelques portraits célèbres.
- Comprendre les proportions du visage humain et l'anatomie sous-jacente, muscles et squelette qui supportent les formes du visage.

Savoir-faire

- Perfectionner des techniques du dessin au crayon pour représenter des visages d'hommes, de femmes et d'enfants,
- Être capable de mettre une expression et de modeler la forme avec des ombres

Attitudes à mobiliser

- Avoir l'œil pour une observation attentive de la symétrie des visages et de leurs expressions.

Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences

- Dessin du contour de visage de face en observant les proportions, en pratiquant de la symétrie et en y ajoutant le cou et les épaules.
- Dessin au crayon noir avec contours et ombres du portrait d'une personnalité connue en utilisant une ou plusieurs références photographiques.
- Tracer un profil, ajouter les éléments du visage : sourcil, œil, narine et lèvres
- faire un autoportrait en y ajoutant tout autour des éléments ou objet qui vous représente.

Matériel requis

- Papiers à dessin
- Cahier de croquis et crayons de dessin
- Références visuelles

Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.

1. Les dessins sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant.
2. Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi.
3. Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs et fiches.

DESSIN : unité 5 -L'expression des mains (cette unité peut être jumelée à l'unité 4 selon l'aménagement du calendrier de travail)

Compétence(s) ciblée(s) :

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

Savoirs

-Reconnaitre l'*expression des mains en art visuel*.

-Prendre connaissance d'œuvres célèbres de l'*histoire de l'art* où les mains jouent un rôle majeur. (Ex : *La création de l'homme* de Michel-Ange)

-Comprendre l'*ossature des mains et l'opposition de la gauche à la droite*.

Savoir-faire

-Perfectionner les techniques du dessin au crayon pour être capable de représenter des mains d'hommes et de femmes dans diverses positions.

-Être capable de schématiser les traits des mains pour communiquer

Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité/ séquences

-Dessin des mains dans 3 positions : ex. entièrement ouverte, tenant un objet et fermée.

-Dessin des deux mains ensemble dans une pose choisi (ex : tenant un objet, mains jointes ...)

-Reproduction d'*émoticons des mains* pour communiquer un message.

-créer une affiche commerciale avec des mains comme sujet principal

Matériel requis

Crayons et papiers à dessin

-Une main articulée pour artiste peut être utilisé pour les exercices en salle de

<p>Attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> -Avoir l'œil pour comprendre le mécanisme des mains - Surmonter la crainte de complexité pour intégrer les techniques de dessin des mains. -persévérez en multipliant les exercices d'attitudes des mains. 	<p>classe (facultative)</p> 
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Les dessins sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant. 2. Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi. 3. Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs et fiches. 	

PEINTURE : unité 8 – La perspective aérienne : - Le paysage - l'encre, le lavis et/ou l'aquarelles- Connaissance des médias et des supports

Compétence(s) ciblée(s) :

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - Travailleur en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistique en faveur du développement durable.

<i>Savoirs</i>	<i>Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité/ séquences</i>
-Connaissances des éléments et principes de la perspective aérienne. -Étude du paysage dans l'histoire de l'art et dans la peinture	-Exposé sur la perspective aérienne illustrée par des œuvres de maîtres et des croquis explicatifs. -Études du paysage en histoire de l'art et regard sur un ou des peintres haïtiens de

<p>haïtienne.</p> <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Être capable de manipuler les pinceaux, l'eau et les couleurs soluble pour représenter un paysage simple de son choix. -Être capable de manipuler les pinceaux, encre et eau pour réaliser des paysages en lavis, noir ou brun. -Être capable de combiner couleurs, encre et crayons pour obtenir un résultat visuel. <p>Attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> -Curiosité dans ses choix -Capacité d'expérimenter pour trouver des résultats visuels 	<p>paysages.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Exercices de représentations de la profondeur par les techniques de perspective aérienne au pinceau (encre ou aquarelle). Révision des principes visuels de composition. - Réaliser un ou plusieurs paysages en imitant un style ou un peintre de son choix. - présentation, critique orale et échange sur les travaux réalisés <p>Matériel requis</p> <p>Plaquette ou tube de couleurs solubles,</p> <p>Pinceaux plats et ronds de calibres divers</p> <p>Encre.</p> <p>Crayons noirs et de couleurs</p> <p>Papier fort ou cartonné pour aquarelle</p>
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant. -Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi. -Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches. 	

SCULPTURE : unité 13 - Assemblage, construction : Papier maché et/ou autres pratiques locales

Compétence(s) ciblée(s) :

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - Travailleur en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistique en faveur du développement durable.

Savoirs	Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences
<i>Connaitre les champs d'artisanat haïtiens telle la vannerie ou le papier maché.</i>	-Présenter les divers champs de l'artisanat haïtien -Travailler en équipe pour faire recherche et présentation sur ces différents champs
<i>Connaitre l'artisanat de sa région et les plantes ou ressources naturelles utiliser pour l'artisanat.</i>	-Entamer un travail manuel dans un champs artisanal choisi, qu'il soit le papier maché proposé (Facilement abordable pour tous) ou un autre champ régional où

Savoir-faire	<i>les artisans de proximité peuvent être visité et faire de démonstration. (Vannerie, baneco, cuir, textile, fer découpé ...)</i>
<i>Développer un savoir-faire manuel artisanal si possible de la zone où se trouve l'école.</i>	<i>-Exposé par petit groupe sur les différents chants de l'artisanat haïtien.</i>
Attitudes à mobiliser	Matériel requis
<i>-Valoriser le travail manuel à des fins artisanales</i>	<i>Le matériel et les outils varie selon le choix de l'activité</i>
<i>-Être conscient de la relation qui existe entre l'homme, sa communauté et son environnement.</i>	
<i>-S'intéresser à prendre connaissance de la chaîne de transformation du matériel et des gestes à faire pour aller de la matière première à l'objet.</i>	
Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.	
<ul style="list-style-type: none"> <i>-Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant.</i> <i>-Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi.</i> <i>-Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches.</i> 	

SECONDAIRE 3

En secondaire 3 et 4 le cours d'art plastique devient plus spécialisé et plus exigeant en préparation à l'examen officiel de fin d'études de la série LLA. L'élève commence dès le Secondaire 3 à cumuler des travaux en vue d'avoir un portefolio valable à présenter au jury. La finition des œuvres, leur propreté et la qualité des matériaux utilisés deviennent tous plus significatifs.

Il n'est plus nécessaire de faire des recherches et des exposés sur l'histoire de l'art vu que cette discipline est enseignée séparément. Par contre certaines séquences peuvent être entamée dans un esprit d'interdisciplinarité et inclure des activités de recherches et de verbalisation.

Chaque unité dure entre 4 à 6 semaines selon le contenu, la planification et le calendrier.

Elles ne sont pas chronologiquement présentées et peuvent être réarrangées dans le calendrier de l'année scolaire.

DESSIN : unité 6 - Le dessin à la plume, au fusain et/ou à la craie ou pastels - Renforcement des acquis des 1^{ère} et 2^e années.

Reprise des sujets déjà abordé en 1^{ère} et 2^e années : La natures mortes, le portraits et les figures, en y ajoutant le monde végétal et les animaux.

Compétence(s) ciblée(s) : chaque unité s'efforce d'être en rapport avec toutes les compétences visées

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - Travailleur en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistiques en faveur du développement durable.

<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaitre les maîtres représentatifs des différentes techniques de dessin au fusain, aux pastels et à la plume (à l'encre) -Avoir un vocabulaire approprié pour décrire les techniques et les œuvres. <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Être capable de dessiner au fusain et à la plume - Manipuler les craies de couleurs ou pastels. - Pouvoir protéger et conserver ses dessins en utilisant un fixatif, un rabat en papier et un porte document approprié. <p>Attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'auto-critiquer objectivement pour améliorer ses résultats. -Prendre conscience de ses choix artistiques 	<p>Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité/ séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> -Dessins au fusain pour travailler les ombres, les valeurs et l'estompage (sujets divers) -études du dessin au fusain des maîtres d'époques différentes (ex: L. de Vinci, V. Van Gogh, K. Kollwitz) -Dessins à la plume pour travailler les hachures et les textures (sujets divers) -études des maîtres du dessin à la plume d'époques différentes (ex: Rembrandt, Hokusai, Escher) -Dessin aux pastels (Facultatif) afin de travailler les nuances de couleurs à sec (peut être remplacé par des crayons de couleurs). -Etudes des maîtres du dessin aux pastels (ex : Mary Cassat, Toulouse-Lautrec, Renoir) <p>Matériel requis</p> <ul style="list-style-type: none"> - Papier à dessin, bâtons de fusain à duretés variées, aérosol fixatif pour fusain et pastels. - Plume à encre noir de calibres variés - Jeux de craies pastel pour le dessin en couleur (ou crayons de couleurs)
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant. -Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi. -Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches. 	

PEINTURE : unité 9 - Peinture à l'acrylique ou la gouache (ou à l'huile) de paysages, mais aussi de marines et de sujets botaniques. –

Renforcement des acquis de la 1^e et/ou 2^e années de la couleur et en peinture

Compétence(s) ciblée(s) : chaque unité s'efforce d'être en rapport avec toutes les compétences visées

C1 - **S'exprimer et innover par les arts**, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - **Développer et perfectionner des techniques artistiques** lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - **Connaître et faire valoir le patrimoine** national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - **Travailler en équipe** par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - **Développer une sensibilité esthétique** : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - **Concevoir et réaliser un projet artistique** affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - **Utiliser les outils technologiques** en rapport avec les arts.

C8 - **Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives.** S'orienter professionnellement en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - **S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement** dans une activité artistique en faveur du développement durable.

Savoirs	Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité/ séquences
-Prendre connaissance du métier d'artiste et de peintre	-Proposition d'orientation figurative selon le contexte en incluant un choix de

<p>-Réviser les connaissances en mélange des couleurs.</p> <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Savoir utiliser et entretenir les pinceaux et les tubes de couleurs -Utiliser une palette et autres matériels tel un couteau selon les techniques choisies. -Être capable de protéger ses travaux, d'installer soi-même puis de ranger son matériel après chaque session d'atelier <p>Attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se calmer pour se concentrer sur l'atelier en cours -Garder un esprit d'exploration pour arriver à des fins voulues tout en prenant avantage des découvertes fortuites. 	<p>problématiques artistiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Atelier et exercices de peinture sur carton entoilé ou sur panneaux d'isorel. -Réalisation de plusieurs peintures selon son choix de thématique. -Apprendre à préparer une notice personnelle, sa déclaration d'artiste définissant l'ensemble réalisé. -Rencontre avec un artiste peintre professionnel et démonstration de techniques - Partage des travaux en classe par une exposition et des présentations verbales des élèves les uns pour les autres. <p>Matériel requis</p> <p>Tubes de peintures, pinceaux de calibre divers, palettes, cartons entoilé ou panneaux d'isorel.</p> <p>Point d'eau et godets</p>
--	--

Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.

- Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant.
- Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi.
- Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches.

PEINTURE/multimédia : unité 10 - Peinture de genre.

(Cette unité peut s'enchaîner à l'unité 9 en poursuivant avec l'ajout de scènes de vie et de personnages en incluant des personnages multiples, véhicules et animaux, scène de rue, de guerre, de marché, de travail...)

Compétence(s) ciblée(s) : chaque unité s'efforce d'être en rapport avec toutes les compétences visées

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - Travailler en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistique en faveur du développement durable.

Savoirs -Connaitre la peinture de genre dans l'histoire de l'art et en Haïti.	Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences
---	--

<p>-Connaitre quelques artistes représentatifs du genre</p> <p>Savoir-faire</p> <p>Être capable de faire des croquis rapides avec de multiples personnages Être capable de reproduire un croquis un support dur pour réaliser l'illustration finale à la peinture.</p> <p>Attitudes à mobiliser</p> <p>Rapidité et assurance du dessin</p> <p>Travail en équipe</p>	<p>-Voir des œuvres d'art d'Haïti et d'ailleurs représentatives de la peinture de genre, des scènes de vie avec personnages multiples.</p> <p>-Choisir une thématique tirée des mœurs haïtiennes comme sujet d'étude visuelle. (Ex. : le marché, la combite, le mariage, la gagère, le rara ... ou encore : l'école, l'embouteillage, le carnaval...)</p> <p>-Faire des esquisses diverses au crayons et à l'aquarelle ou aux crayons de couleurs.</p> <p>-Réaliser un tableau final, individuel ou en petits groupes en utilisant non seulement la peinture mais en y introduisant d'autre medium. Ex : Mélanger collage et peinture.</p> <p>Matériel requis</p> <p>Tubes de peintures, pinceaux de calibre divers, palettes, cartons entoilé ou panneaux d'isorel.</p> <p>Point d'eau et godets.</p> <p>Autres matériels selon le mix média choisi.</p>
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant. -Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi. -Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches. <p>Art numérique / MULTIMEDIA : unité 11 - Introduction aux couleurs numériques</p> <p>Images numériques dans les sujets d'études.</p>	

Compétence(s) ciblée(s) : chaque unité s'efforce d'être en rapport avec toutes les compétences visées

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - Travailler en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistique en faveur du développement durable.

<i>Savoirs</i>	<i>Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité / séquences</i>
<ul style="list-style-type: none">-Connaitre l'existence de l'art numérique comme une forme artistique visuelle numérique qui produit des images, des vidéos, de l'animation et plus.-Prendre connaissance des possibilités visuelles du numérique 2D et 3D-Connaitre au moins un logiciel de dessin numérique.	<ul style="list-style-type: none">-Initiation à un logiciel numérique-Transposer un dessin déjà réalisé à la main sur l'ordinateur ou la tablette-Transformer numériquement son dessin et y ajouter de nouvelles

	<p>Savoir-faire</p> <p>-Être capable de manipuler au moins un logiciel de dessin numérique, lignes, formes et couleurs.</p> <p>Attitudes à mobiliser</p> <p>-Être conscient de l'évolution rapide de l'art numérique et de la technologie</p> <p>-Garder l'esprit ouvert pour explorer de nouvelles frontières artistiques numériques.</p>	<p><i>couleurs et lignes</i></p> <p>-Créer une ou plusieurs images numériques directes.</p> <p>-Faire une même image à répétition en y ajoutant des variations de couleurs pour créer des effets visuels différents</p> <p>-Aller au frontière des possibilité du logiciel d'application utilisée avec un projet de courte durée.</p> <p>-Produire un diaporama ou une vidéo avec les images numériques créées, ajouter du son (ce projet peut être fait en binôme ou en petit groupe)</p> <p>Matériel requis</p> <p><i>Ordinateur ou tablette avec au moins un logiciel de dessin</i></p>
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant. -Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi. -Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches. 		

SCULPTURE : unité 14 - sculpture du corps humain -

Renforcement des acquis de la 1^{ère} et de la 2^e année en sculpture et en connaissance de l'anatomie –

Modelage et/ou construction, (possibilité d'introduction à la pierre taillée)

Compétence(s) ciblée(s) : chaque unité s'efforce d'être en rapport avec toutes les compétences visées

1. **S'exprimer et innover par les arts**, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.
2. **Développer et perfectionner des techniques artistiques** lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.
3. **Connaître et faire valoir le patrimoine** national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.
4. **Travailler en équipe** par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.
5. **Développer une sensibilité esthétique** : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.
6. **Concevoir et réaliser un projet artistique** affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.
7. **Utiliser les outils technologiques** en rapport avec les arts.
8. **Découvrir les métiers** et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.
9. **S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement** dans une activité artistique en faveur du développement durable.

<p>Savoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les sculptures et sculpteurs classiques et modernes représentatifs du genre figuratif (Michel-Ange, Le Bernin, Rodin, Brancusi, Degas, Giacometti, Henri Moore ...) et des sculpteurs haïtiens du corps humain (Georges Laratte, Ludovic Booz ...) -Prendre connaissance des différentes techniques de la sculpture <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Être capable de projeter mentalement une forme solide dans l'espace tout en esquissant des formes imaginées sur papier -être capable de sculpter, selon le medium proposé. -Être capable de stabiliser visuellement dans l'espace la forme sculptée sachant qu'elle doit être visuellement harmonieuse de tous ses angles. <p>Attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> -Assurance dans la manipulation du medium utilisé pour sculpter. -Visualisation mentale de la dimension dans l'espace 	<p>Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité/ séquences</p> <ul style="list-style-type: none"> -Études des sculpteurs figuratifs et de leurs œuvres -Faire des esquisses de la sculpture à réaliser en sachant qu'elle doit inclure au moins un personnage (homme, femme ou enfant) -décider avec l'accord de l'enseignant d'un choix final -modeler, sculpter ou construire la forme dans l'espace -faire une séance de prise de vue du résultat final (photo et/ou vidéo) -exposer les travaux d'élèves avec de courtes notes explicatives rédigées par chacun pour son œuvre. <p>Matériel requis</p> <p>Matériel de sculpture, selon le médium proposé : argile, plâtre, pierre, fer découpé ...</p>
<p>Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant. -Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi. -Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches. 	

SCULPTURE / interdisciplinarité :unité 15 -les animaux dans la sculpture.

Cette unité peut être enchainée à l’unité 14 et inclue dans une même séquence.

Compétence(s) ciblée(s) : chaque unité s'efforce d'être en rapport avec toutes les compétences visées

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d’expression artistique. L’élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu’elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l’expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - Travailleur en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d’énoncer un jugement face à une œuvre d’art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l’art, et de s’auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S’orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S’impliquer en faveur de la protection de l’environnement dans une activité artistiques en faveur du développement durable.

Savoirs	Propositions d’activités d’apprentissage pour cette unité / séquences
-Prendre connaissance de la sculpture animalière comme genre artistique	-Participation du professeur d’SVT ; Cette unité d’apprentissage est en continuation de l’unité 14 et propose de représenter un animal de son choix dans le but de jeter un regard sur l’environnement et sur les espèces animales en

<ul style="list-style-type: none"> -Connaitre les espèce animal endémiques d'Haïti - Prendre conscience des dangers d'extinction des espèces. -Connaitre la sculpture animalière et l'apprécier. <p>Savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> -Être capable d'esquissé l'animal choisi en vue de trouver la meilleure pose à sculpter -Manipuler le medium proposé pour réaliser sa sculpture animalière <p>Attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> -Ouverture vers la beauté monde animal -Mobiliser la visualisation de la forme dans l'espace -mettre en branle son imagination 	<p><i>danger d'extinction. Elle est interdisciplinaire, sciences-art-géographie.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -Faire des croquis d'animaux -Chacun choisi son animal représentatif, le dessine, l'imagine, tout en rédigeant une courte notice pour justifier son choix (intellectuel et visuel) -Modeler, sculpter ou construire la forme dans l'espace -Faire une séance de prise de vue du résultat final (photo et/ou vidéo) -Exposition des travaux d'élèves. <p>Matériel requis</p> <p>Matériel de sculpture, selon le médium proposé : argile, plâtre, pierre, fer découpé ...</p>
---	---

Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.

- Les travaux sont évalués selon une grille d'appréciation préétablie par l'enseignant.
- Ils sont évalués selon leur degré de finition et de netteté ; leur beauté et leur originalité aussi.
- Et par les connaissances exprimées par les présentations de recherches ou autres devoirs ou fiches.

SECONDAIRE 4

Unité 16 -Projets individuels et/ou collectifs en art visuel

Choix de thématiques et choix de media :

Dessin – Peinture – Sculpture – Multimedia – Vidéo – Photographie - Art numérique...

Projets individuels et/ou collectifs en art visuel

Préparation d'un portfolio final

Avec notices explicatives des œuvres réalisées pour le portfolio.

Compétence(s) ciblée(s) : chaque unité s'efforce d'être en rapport avec toutes les compétences visées

C1 - S'exprimer et innover par les arts, exprimer ses pensées et ses émotions, traduire les fruits de son imagination par des modes d'expression artistique. L'élève est capable de manifester sa créativité et de proposer des solutions innovantes dans les différentes sous-disciplines pratiquées.

C2 - Développer et perfectionner des techniques artistiques lui permettant de produire ou interpréter des œuvres qu'elles soient en arts de la scène ou en arts visuels. Profiter de l'expérience acquise dans la série LLA pour confirmer ou modifier ses choix initiaux.

C3 - Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

C4 - Travailler en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.

C5 - Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

C6 - Concevoir et réaliser un projet artistique affirmant ses goûts et ses choix esthétiques en justifiant ses idées tout en respectant celles des autres.

C7 - Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

C8 - Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant

compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

C9 - S'impliquer en faveur de la protection de l'environnement dans une activité artistiques en faveur du développement durable.

Savoirs	Propositions d'activités d'apprentissage pour cette unité
<i>Connaitre ses forces et ses faiblesses</i>	<i>Proposition du déroulement de l'année :</i>
<i>Connaitre ses affinités</i>	1^{ère} période :
<i>Connaitre son objectif par rapport aux lignes directrice du portefolio final</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Révision des éléments et principes artistiques appris. - Répétitions d'exercices similaires à ceux des 3 années précédentes. - Révision des travaux individuels accomplis en S 3.
Savoir-faire	2^{ème} période :
<i>Être capable de s'autoévaluer</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de connaissance des lignes directrices officielles pour accomplir le portefolio finale - Choix d'orientation de ses travaux pour son portefolio en accord avec l'équipe enseignante. - Formation de petits groupes de travail et d'entraide pour les projets établis - Atelier
<i>Être capable de verbaliser et d'écrire une notice sur son œuvre.</i>	3^e période :
<i>Maitriser les techniques artistiques de choix</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Permanence d'atelier pour la finition des travaux du portefolio final - Mise en format digital du portefolio.
Attitudes à mobiliser	4^e période :
<i>Objectivité envers son travail</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Épurement des œuvres réunies.
<i>Écoute de critiques positives</i>	<i>-Rédaction d'une notice générale avec un commentaire personnel pour chaque œuvre.</i>
<i>Partage d'idées avec les coéquipiers et les enseignants</i>	<i>-Mise en format règlementaire des portefolios</i>
<i>Persévérance pour arriver à ses fins</i>	<i>-Épreuves en blanc et partage des uns et des autres par groupe d'orientation.</i>

Modalités et critères d'évaluation : l'évaluation en art est toujours formative, mais aussi sommative à la fin de chaque unité.

Les lignes directrices officielles énonceront des critères d'évaluations des épreuves.

MUSIQUE

Présentation

La musique est l'art de créer et de combiner des sons de manière créative. Elle livre un message structuré selon un système de codes qui permet d'exprimer les sentiments et les émotions et est une expression personnelle d'un état intérieur ou une traduction sonore d'une réalité socioculturelle. Privée de son contenu affectif et de ses éléments expressifs, elle se réduirait à un assemblage de sons sans signification et cesserait d'être un art.

Depuis le début de l'histoire humaine, la musique est liée aux cérémonies, au travail et à la danse. Les genres musicaux se sont diversifiés en se détachant de ces fonctions anciennes, faisant de la musique un art tantôt libre, tantôt fusionné à la voix ou à la gestuelle humaine. La musique joue un rôle important dans la culture moderne, sur le plan artistique, social et économique, et elle joue un rôle important dans la vie des jeunes. Elle est l'origine d'expériences uniques au cours desquelles sont combinés sensations, émotions et jugements esthétiques.

La musique à un impact significatif sur le développement global de l'élève. Elle nécessite la souplesse, l'agilité technique et la discrimination visuelle et auditive sur le plan psychomoteur. Sur le plan cognitif, elle nécessite la mémoire, la créativité et l'esprit d'observation, d'analyse et de synthèse, notamment lorsqu'il s'agit d'organiser de manière personnelle des idées, des notions, des principes et des règles pour créer ou d'interpréter une œuvre. Lorsque l'élève crée ou interprète une œuvre musicale, elle sollicite de la part de l'élève un véritable engagement sur le plan affectif. En l'amenant à explorer et à exprimer ses émotions, à prendre conscience de ses valeurs, de ses croyances et de son individualité, elle contribue également à développer sa sensibilité et à découvrir son potentiel.

Enfin, le travail individuel ou collectif permet à l'élève de développer son sens des responsabilités sur le plan social. Une forme d'intelligence particulière qui ouvre une nouvelle voie à la connaissance de soi et du monde consiste à être sensible à la musique, à la créer, à la jouer, à la comprendre et à l'apprécier. L'élève est invité à vivre des expériences affectives, cognitives, psychomotrices, sociales et esthétiques. Il a également l'occasion d'exprimer ses idées et sa vision du monde et d'être réceptif aux expériences des autres élèves et des compositeurs.

La formation musicale au secondaire suit la même voie que celle du fondamentale. Elle vient approfondir et consolider les apprentissages fondamentaux communs aux disciplines du domaine des arts. La formation au secondaire aide l'élève à développer son potentiel créatif, sa sensibilité artistique, ses qualités d'interprète et de spectateur, ainsi que ses compétences en expression et en communication musicale. Ces compétences se développent de manière interactive, mais leur place dans la formation varie selon la nature même de la discipline. Par conséquent, la création et l'interprétation d'œuvres musicales nécessitent plus de temps. Les deux compétences nécessitent l'appropriation du langage, des règles, des principes et des outils de la musique, ainsi que le développement des compétences psychomotrices, ce qui nécessite un temps d'appropriation relativement important et sensiblement égal. La création et l'interprétation d'œuvres musicales, qui prennent simultanément appui sur la pensée rationnelle et la pensée intuitive, offrent à l'élève l'occasion d'exprimer et d'approfondir son potentiel artistique. De son côté, la capacité d'apprécier la musique contribue au développement de l'esprit critique et du sens esthétique. Elle est étroitement liée aux deux autres et prend plus d'importance à mesure que l'élève consolide les apprentissages nécessaires pour créer et interpréter des œuvres musicales, et ce, en fonction de son développement socioaffectif et intellectuel.

L'élève s'approprie la dynamique de création et exploite les possibilités qu'offrent les moyens sonores et le langage musical lorsqu'il crée ses propres œuvres vocales ou instrumentales à partir de propositions variées et signifiantes. Il peut synthétiser ses acquis musicaux en créant ses propres œuvres. Pour interpréter des œuvres musicales de diverses provenances, il doit passer progressivement de l'exécution instrumentale à une véritable interprétation, ce qui suppose qu'il développe son sens musical. Son bagage culturel est enrichi par le contact direct avec une variété d'œuvres musicales. De plus, présenter des œuvres à un public lui apprend à s'affirmer et à exprimer ce qu'il est. Enfin, il développe son jugement critique et esthétique en appréciant des œuvres musicales. Il apprécie non seulement les réalisations de ses pairs, mais aussi les œuvres d'un large répertoire musical provenant d'époques, de cultures ou de courants esthétiques différents.

De plus, il est amené à utiliser et à décoder les messages médiatiques véhiculés par la musique et à réaliser les valeurs qui y sont transmises. Comme au fondamentale, la formation en musique au secondaire permet à l'élève de se familiariser avec de nombreux repères culturels de son environnement et avec ceux qui se rapportent aux œuvres qu'il interprète ou apprécie. Il s'ouvre au monde, en découvre les spécificités et la diversité, et il comprend mieux les fondements et les éléments de sa propre culture. Des activités telles que la visite de lieux de diffusion et la rencontre avec des artistes sont autant d'expériences culturelles qui donnent à l'élève la possibilité de faire une lecture sensible d'une œuvre complète et de mieux comprendre son environnement culturel. Son identité personnelle et culturelle sont structurées par cette perception du monde renouvelée et enrichie. Il apprend à devenir un spectateur engagé, sensible et culturellement actif, qui base ses choix sur ses propres valeurs.

L'ORGANISATION DU PROGRAMME

Le plan comprend une compétence globale et huit compétences secondaires. Des acquis intermédiaires sont introduits pour l'adaptation à la diversité du temps d'enseignement observé dans les écoles.

Divers facteurs ont un impact sur l'acquisition des compétences. Elles visent à couvrir les champs d'apprentissage de la discipline tout en développant les habiletés sous-jacentes. D'autre part, la démarche spécifique à la discipline détermine la hiérarchie des compétences et organise le déroulement des activités d'apprentissage dans le cours de musique en tenant compte du processus d'apprentissage de l'élève. Enfin, toutes les compétences, globale ou secondaires, sont orientées par les fondements de l'enseignement musicale ; les notions fondamentales de musique ainsi que les préoccupations exprimées au sujet de la réalité sociale, culturelle et affective de l'élève.

Chaque compétence, inclus des étapes intermédiaires et terminales ainsi que les contenus liés à l'un des domaines d'apprentissage de la musique. Les compétences musicales sont liées les unes aux autres et forme un ensemble de connaissances. Ce lien important est maintenu tout au long de l'apprentissage car de cette interrelation dépend l'atteinte de la compétence globale.

Compétence globale

Vivre des expériences musicales variées dans une perspective de développement personnel, d'ouverture à la vie culturelle et de communication.

La compétence globale est plus qu'un énoncé de principes ; c'est le point de convergence et la raison d'être de tous les autres niveaux de compétences et du processus artistique qu'il englobe. Il découle des grandes orientations présentées précédemment. Pour que la musique réponde parfaitement à la mission éducative qui lui est dévolue dans notre système scolaire, elle doit, à la fois, développer le sens artistique comme tel, proposer à l'élève une prise de conscience de son intériorité et une ouverture accrue à l'égard de son environnement culturel et social.

Compétences secondaires

Les compétences secondaires établissent le lien entre la compétence globale d'apprentissage et les différentes activités propres à l'apprentissage de la musique. À cet effet, chaque compétence est associée à un aspect précis de la discipline musicale. Cette subdivision s'opère aussi en fonction des habiletés.

- *Compétence 1*

Être capable de démontrer sa connaissance des principaux composants théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.

- Comprendre des éléments de la langue et de sa structure ;
- Connaitre les caractéristiques principales des moyens sonores.

Cette compétence est cruciale pour les élèves de première et de deuxième secondaire, car elle leurs offre les ressources nécessaires pour toute activité musicale. Il est préférable de donner la priorité aux éléments de contenu les plus susceptibles d'être utilisés lors de situations d'interprétation et de création.

- *Compétence 2*

Faire preuve de discrimination auditive en utilisant l'acuité auditive et la mémoire auditive.

Les objectifs et les éléments de contenu regroupés ici permettent à l'élève de réinvestir ses compétences auditives dans des activités de création musicale. Certaines des parties du contenu sont liées à la compétence 1.

- *Compétence 3*

Comprendre et analyser divers aspects des œuvres musicales considérées comme moyens d'expression culturelle.

Le but est de développer des compétences qui donnent à l'élève les capacités nécessaires pour apprécier la musique et ressentir des émotions. L'élève est d'abord invité à lire des partitions brèves pour utiliser ses connaissances et compétences précédentes afin de les diriger vers des situations d'expression futures dans le cadre d'activités d'interprétation et de création. De plus, les capacités énoncées ici ont pour but de guider les élèves dans leur perception et leur analyse des éléments structurels d'une création, ainsi que du contexte culturel dont elle découle. Le personnel enseignant ici choisit les œuvres d'étude.

- *Compétence 4*

Développer des capacités psychomotrices permettant d'utiliser la technique instrumentale.

Ceci est dans le domaine de la technique instrumentale, la coordination entre chaque élément de technique spécifique. Il est important de noter que chacune de ces compétences nécessite également une coordination entre les éléments techniques liés aux autres compétences et prépare aux activités prescrites par les compétences 5 et 6.

- *Compétence 5*

Interpréter diverses œuvres du répertoire en utilisant les règles concernant le langage musical, la structure, la technique instrumentale et la technique d'interprétation.

Les deux blocs thématiques de la compétence 5 visent à encourager progressivement l'élève à passer de l'exécution instrumentale (respect du texte musical, de la structure et des règles de technique instrumentale) à l'interprétation d'une pièce qui nécessite la musicalité (respect des indications concernant les éléments expressifs, respect des gestes de direction et sens du phrasé). L'élève est confronté à un répertoire de musique d'ensemble varié et ouvert aux différentes tendances au cours de ce processus.

- *Compétence 6*

Être capables de synthétiser les acquis musicaux en créant des œuvres personnelles.

L'élève aura à composer et à improviser une courte pièce ou une partie d'une pièce en utilisant des éléments ou des principes prédéterminés au cours des activités de classe. L'élève devra suivre la même approche, mais utiliser différents éléments ou principes prédéterminés ou non pour inventer. Cela s'appelle la **créativité inventive**. De plus, la **créativité expressive** sera mise à contribution lorsque l'élève devra créer une courte pièce à partir d'expériences de son choix. Finalement, l'élève apprendra à écrire ce qu'il a créé. C'est la créativité qui donne des résultats.

- *Compétence 7*

Être capable d'évaluer ses créations musicales et celles d'autres en démontrant un sens critique.

Les trois principaux éléments de la compétence 7 tirent directement leur inspiration des objectifs de développement énoncés dans les bases. 1) L'élève est d'abord invité à développer ses propres préférences et à prendre des décisions personnelles. 2) Ensuite, ses décisions sont principalement influencées par les expériences vécues à l'école, dans son environnement proche. 3) Enfin, l'élève est amené à évaluer la valeur d'œuvres musicales qui sont liées à son milieu culturel et social.

- *Compétence 8*

Montrer des capacités affectives dans le cadre de ses compétences musicales.

Le but est principalement de développer des attitudes positives chez les élèves. Les comportements attendus qui en découlent sont déterminants car sans eux, l'apprentissage perd considérablement de sa signification. Les acquis que le cours de musique de première et de deuxième secondaire ne serait alors pas pertinents pour une perspective à long terme.

Les talents

L'action éducative est grandement influencée par les principes directeurs et les valeurs exprimées dans les orientations pédagogiques du Cadre d'orientation curriculaire. Le but premier de l'enseignement est de développer les habiletés, les compétences et les multiples facettes de la personnalité de l'élève ; les Compétences sont conçues pour atteindre ce but. Pour répondre efficacement aux défis que présentent les principes directeurs et les orientations pédagogiques du COC, ce programme utilise les compétences psychomotrices, cognitives et affectives pour favoriser l'épanouissement des élèves. Le personnel enseignant touchera l'ensemble des contenus d'apprentissage de première, deuxième, troisième et quatrième année secondaire en proposant des activités musicales en relation avec toutes ces habiletés, ce qui contribuera de manière significative au développement global de l'élève.

Acquisitions visées au secondaire

Capacités à développer	Compétences	Synthèse des contenus / Savoirs	Savoir-être
Acquérir des connaissances.	1. Être capable de démontrer sa compréhension des principales composantes théoriques et techniques utiles à la communication par la musique.	- Connaissance du langage et de sa structure. - Connaissance des caractéristiques principales des moyens sonores.	- Établir un lien entre les objets d'apprentissage et leur utilisation.
Discrimination auditive	2. Faire preuve de discrimination auditive en utilisant l'acuité auditive et la mémoire auditive.	- Éléments structuraux. - Paramètres sonores.	- Prendre conscience de l'importance du travail nécessaire à l'apprentissage.
Compréhension et évaluation Discrimination visuelle	3. Comprendre et analyser divers aspects des compositions musicales considérées comme moyen d'expression culturelle.	- Lecture lente, dictées et exercices. - Formes simples et méthodes d'écriture. - Époques. - Les contextes historiques et	- S'ouvrir au monde. - Exploiter des créations provenant d'ici et d'ailleurs.

		sociaux des créations.	
-Agilité et souplesse -La posture et le maintien -Précision de mouvements	4. Développer des capacités psychomotrices permettant d'utiliser la technique instrumentale.	<ul style="list-style-type: none"> - La position physique et le maintien. -La mécanique de respiration. -Émission de sons. -Attaque sonore. -Agilité et flexibilité. -Détails de la phrase. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en groupe
Mouvements de dextérité utilisés	5. Interpréter diverses œuvres du répertoire en utilisant les règles concernant le langage musical, la structure, la technique instrumentale et la technique d'interprétation.	<ul style="list-style-type: none"> - Le respect du texte musical est nécessaire. -Respecter la structure. - Le respect des normes de la technique intellectuelle. - Respect des recommandations concernant les éléments expressifs. -Le respect des gestes de direction est nécessaire. -Le sens de la phrase. 	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une approche pragmatique de la musique. - Mettre à profit ses propres compétences. - Développer ses capacités expressives. - Travailler en groupe - S'ouvrir à différents répertoires.

Synthèses	6. Être capables de synthétiser les acquis musicaux en créant des œuvres personnelles.	- La composition, l'improvisation et l'écriture sont influencées par l'utilisation d'éléments des paramètres sonores, de la structure musicale, des procédés d'écriture et du langage musical.	- Développer sa capacité créative.
Évaluation	7. Être capable d'évaluer ses créations musicales et celles d'autres en démontrant un sens critique.	- Critères personnels ou préétablis basés sur divers facteurs pour évaluer les expériences musicales et exprimer des décisions personnelles.	- Prendre des décisions. - Avoir un sens critique.
Réceptivité, réponse, valeur	8. Montrer des capacités affectives dans le cadre de ses compétences musicales.	- Désir de recevoir. - Attention dirigée et prioritaire. - Respect des normes. - Participation gratuite. - Une attitude optimiste. - Participation personnelle.	- Développer sa capacité émotionnelle. - Exprimer ses sentiments, des impressions, ses perceptions ou ses préférences.

SECONDAIRE 1- La communication et le langage musical.

1- La théorie musicale.

La musique est une forme d'art auditive dont les concepts sont fondés sur les composantes sonores. La théorie musicale étudie ces concepts. Ils sont liés aux attributs du son (le rythme, la mélodie et le timbre) qui combinés, produisent de l'harmonie avec leur texture propre et qui peuvent être modifiés par un changement d'intensité sonore ou d'articulation. Les sons sont organisés en une forme musicale selon le style et l'expression du contexte historique et culturel. Ainsi l'élève acquiert et applique l'ensemble des règles qui régissent le système musical que nous utilisons.

2- Le solfège.

Rappel des concepts développés en troisième cycle fondamental avec quelques modifications :

- a. Attributs du son : le rythme et la mélodie
- b. Combinaisons du son : l'harmonie et la texture
- c. Modification du son : l'intensité et l'articulation
- d. Organisation du son : la forme, le style et l'expression

Par ces concepts d'apprentissage musical, l'élève apprend à déchiffrer, à lire une partition, à exécuter et à interpréter des pièces musicales en combinant la lecture des notes et la lecture rythmique.

3- Pratique instrumentale

La nouvelle formation se concentre sur la pratique musicale individuelle et collective. Elle est composée d'outils divers, de temps de discussion et d'adaptation, d'ateliers de pratique collective, de production scénique, d'écoute et de découverte musicale. Selon notre conception, la pratique collective multi-instruments intègre divers aspects nécessaires à l'apprentissage de la musique :

- a. Développer l'esprit collectif
- b. Mettre en pratique l'enseignement travaillé en cours d'instruments
- c. Travailler l'écoute, la créativité et l'improvisation
- d. Aborder la gestion du son de son instrument et du groupe

Ainsi, l'élève apprend des techniques de jeu spécifiques à un instrument, à la voix et à la percussion pour interpréter, improviser, reproduire ou créer des pièces musicales.

4- Créer des œuvres musicales

En création musicale, l'objet principal est le son, et son complément, le silence, pris et pensé dans un déroulement du temps, entendu ici comme représentation d'une succession de durées. Les compositeurs, les improvisateurs, jouent avec le son et le silence au gré des matériels (instruments, technologies), des environnements (salles, paysages), et du temps (court ou long, lisse ou strié) dont ils disposent ou veulent disposer.

Les œuvres sont les témoins d'une évolution de penser le monde sonore, et elles sont élaborées avec les matériels disponibles ou pouvant être disponibles rapidement. Le travail du compositeur est de créer des œuvres non seulement pour le monde de leur époque mais aussi pour les époques à venir, ce qui renforce plus une idée de continuité.

5- Interpréter des œuvres musicales

L'interprétation musicale est l'exécution sonore de la partition d'une œuvre écrite, ou l'expression personnelle qui représente la part de création de l'interprète. En S1, les élèves écouteront, selon les choix de l'enseignant, des interprétations multiples d'une même partition pour comprendre le rôle créatif que joue l'interprète.

6- L'appréciation musicale

L'appréciation d'une œuvre musicale expose les élèves à une grande variété de sons et d'œuvres musicales. Le but principal de ce procédé est le développement de la sensibilité auditive, de la discrimination auditive et de la mémoire auditive des élèves. L'habileté à comprendre ce qui a été écouté nécessite la reconnaissance et la discrimination des sons, ce qui en musique fait référence à la capacité de distinguer les sons aigus et graves, rapides et lents, naturels ou mécaniques, etc.

Les activités suivantes permettent d'établir un contexte approprié à la musique :

- a. Informations biographiques au sujet du compositeur, de la compositrice, des musiciennes ou des musiciens ;
- b. Bref aperçu du style musical qui sera présenté.

7-La musique assistée par ordinateur (MAO)

La musique assistée par ordinateur (MAO) comprend toutes les applications de l'informatique liées à la production musicale, allant de la création de morceaux à la diffusion de ces créations, en passant par la formation au solfège et la pratique d'instruments. Elle permettra à l'élève de S1 de manipuler superficiellement toutes les utilisations de l'ordinateur comme outil lié à la chaîne de création musicale. Par exemple :

- a. L'apprentissage musical (formation au solfège, à un instrument en particulier, à divers styles et genres musicaux) ;
- b. La composition musicale : création d'œuvres musicales, arrangement et harmonisation, écriture des partitions ;

- c. L'interprétation musicale, c'est-à-dire l'exécution d'œuvres musicales ;
- d. L'enregistrement sonore ;
- e. La protection et la diffusion d'œuvres musicales.

SECONDAIRE 2 - Musique et identité.

1-La théorie musicale. (Continuation de S1)

L'apparition des musiques du monde dans notre environnement nous renvoie aujourd'hui l'écho de la société où nous vivons, c'est-à-dire une société pluriculturelle, où la connaissance de la musique des autres semble un élément essentiel à l'intelligence de notre propre identité musicale, « car le besoin de l'identité qui est le besoin de se distinguer n'existe qu'en face de l'autre. »

Chaque société a sa propre musique, mais aucune n'a la même. C'est cela, la question de l'identité. Toute musique est porteuse de l'identité culturelle du groupe où elle prend naissance. De ce fait, pour respecter toutes les règles qui définissent notre identité musicale, de manière à pouvoir justifier chaque champ correspondant aux formes de la musique classique haïtienne, l'élève doit pouvoir prendre connaissance et utiliser à bon escient et en connaissance de cause les divers rythmes associés à notre identité.

2-Le solfège.

Apprentissage de la « théorie de la notation musicale » définie par le terme solfège. Cette théorie doit être éclairante pour l'écriture, l'analyse, la lecture et la réalisation des partitions de la musique occidentale, Caribéenne, depuis la Renaissance jusqu'au XXIe siècle, en se concentrant sur ses trois dimensions principales, rythmique, mélodique et harmonique. L'ensemble de ces règles de notes permettra à l'élève de continuer à apprendre les bases de l'éducation musicale.

3-Pratique instrumentale

La formation se concentre sur la pratique musicale individuelle et collective. La pratique collective multi-instruments intègre les divers aspects nécessaires à l'apprentissage de la musique :

a-développer l'esprit collectif

b-mettre en pratique l'enseignement travaillé en cours d'instruments

c-travailler l'écoute, la créativité et l'improvisation d- aborder la gestion du son de son instrument et du groupe

Ainsi, l'élève apprend des techniques de jeu spécifiques à un instrument, à la voix ou à la percussion pour interpréter, improviser, reproduire ou créer des pièces musicales.

4- Créer des œuvres musicales

L'élève intègre les rythmes et combinaisons de sons pour créer et harmoniser mélodie et tempo issus de son univers musical. Ils sont élaborés avec les matériels disponibles ou pouvant être disponibles rapidement. Il comprend et expérimente le travail du compositeur en produisant de courtes compositions.

5- Interpréter des œuvres musicales

Les élèves de Secondaire 2 vont interpréter des musiques sur différents tempos sous la direction de l'enseignant qui leur fera comprendre que l'interprétation musicale est l'exécution sonore d'une partition écrite où l'expression personnelle représente la part de création de l'interprète. Pour un musicien, écrire une partition est une expérience parfaitement claire et intelligible. Mais tant qu'elle n'est pas complètement réalisée en transformant les notes écrites en sons tangibles, elle n'est pas encore considérée comme de la musique.

En comparaison avec un plan d'architecture qui représente le bâtiment final, la partition est considérée comme un simple programme. L'interprétation est la phase nécessaire pour donner vie à l'œuvre du compositeur, et l'interprète joue le rôle de médiateur entre le créateur et le public.

6- L'appréciation musicale

Le but principal de l'appréciation musicale est le développement de la sensibilité, de la discrimination et de la mémoire auditive des élèves. Les élèves pourront s'y appliquer si l'activité présentée les intéresse. L'écoute de musiques familières et contemporaines en comparaison à la musique dites savanteest recommandé. Avant l'écoute une mise en contexte est faite tel - Un bref aperçu du style musical - Les informations biographiques du compositeur et des musiciens – Un aperçu historique et culturel de la période à laquelle la musique a été composée.

7-La musique assistée par ordinateur (MAO)

La musique assistée par ordinateur (MAO) comprend toutes les applications de l'informatique liées à la production musicale, allant de la création de morceaux à la diffusion de ces créations, en passant par la formation au solfège et la pratique d'instruments. En

combinant plusieurs logiciels, il est possible de réaliser toutes les tâches liées à la création musicale sur un seul ordinateur, telles que la composition, l'arrangement, l'exécution par des synthétiseurs, l'enregistrement de sources audio, le mixage et la diffusion.

Les élèves de S2, comme ceux de S1 pourront manipuler toutes les utilisations de l'ordinateur comme outil lié à la chaîne de création musicale selon les matériel et appareils mis à sa disposition pour produire. Il y aura en S1 et S2 un début d'exploration des vastes possibilités des logiciels liés à la musique jusqu'à l'agencement des différents sons et l'enregistrement des productions.

Tableau de repères de progression dans la maîtrise des compétences ciblées S1 et S2

	S1 La communication et le langage musicale. Rappel des séquences du troisième cycle fondamental	S2 Musique et Identité. Mieux comprendre l'être humain et son univers.
1-LA THÉORIE MUSICALE. - Être conscient des composants de l'organisation et de la structure nécessaires à l'activité musicale. Toutes les règles décrivant le système musical que nous utilisons seront communiquées aux élèves. Il justifie toutes les disciplines qui correspondent aux formes musicales occidentales en les utilisant avec sagesse et habileté. - Caractéristiques sonores.	- Chaque composant musical doit utiliser la langue spécifique. - Reconnaître les symboles graphiques des composants musicaux. -Qualités du son -Hauteur du son -Durée du son -Intensité du son	-Gammes homonymes -Gamme chromatique -La gamme relative a-Gammes mineure naturelles ou anciennes b-Gammes mineures harmoniques c-Gammes mineures mélodiques

<ul style="list-style-type: none"> - La notation musicale - Cellules rythmiques -La gamme et ses degrés, -Les amures, les altérations, -Les intervalles simples et redoublés, -La période baroque et la période classique sont autant d'éléments qui la constituent. 	<ul style="list-style-type: none"> -Timbre -Les signes de la notation musicale : <ul style="list-style-type: none"> - Les signes d'intonation - Les signes de durée -La mesure simple et la mesure composée - De la gamme et de ses degrés - La gamme diatonique majeure 	<p>-Les Intervalles simples</p> <ul style="list-style-type: none"> -Intervalles mélodiques -Intervalles harmoniques <p>Les intervalles redoublés</p>		
<p>2-SOLFEGE</p> <p>L'élève utilise le solfège pour apprendre à lire et à entendre la musique. Cette méthode est principalement axée sur l'apprentissage de la notation, de la lecture et de l'interprétation de compositions musicales.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des notes (clé de Sol, clé de Fa et clé d'Ut) • Lecture rythmique (les mesures simples et les mesures composées) • Le chant et l'intonation 		
<p>3-PRATIQUE INSTRUMENTALE</p> <p>L'élève apprend les techniques de jeu spécifiques à un instrument au choix, y compris la voix, la percussion corporelle et les instruments à percussions pour interpréter, improviser, reproduire ou créer des pièces musicales.</p>		<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> • L'instrument au choix • La percussion corporelle • Les instruments à percussion • La voix </td> <td style="vertical-align: top; width: 50%;"> <ul style="list-style-type: none"> • L'instrument au choix • Musique d'ensemble • Chorale • Orchestre • Chants traditionnels Haïtiens </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> • L'instrument au choix • La percussion corporelle • Les instruments à percussion • La voix 	<ul style="list-style-type: none"> • L'instrument au choix • Musique d'ensemble • Chorale • Orchestre • Chants traditionnels Haïtiens
<ul style="list-style-type: none"> • L'instrument au choix • La percussion corporelle • Les instruments à percussion • La voix 	<ul style="list-style-type: none"> • L'instrument au choix • Musique d'ensemble • Chorale • Orchestre • Chants traditionnels Haïtiens 			

<p>4- Créer des œuvres musicales</p> <p>En création musical, l'objet principal est le son, et son complément, le silence, pris et pensé dans un déroulement du temps, entendu ici comme représentation d'une succession de durées.</p> <p>Les compositeurs, les improvisateurs, jouent avec le son et le silence au gré des matériels (instruments, technologies), des environnements (salles, paysages), et du temps (court ou long, lisse ou strié) dont ils disposent ou veulent disposer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les œuvres témoignent d'une évolution de la pensée sur le monde sonore et sont élaborées avec des matériaux facilement accessibles. • Le travail du compositeur est de créer des œuvres non seulement pour leur époque, mais pour ce que le monde pourrait être dans les époques à venir, ce qui renforce plus l'idée de continuité dans le temps et l'espace. Une projection vers le futur.
<p>5- Interpréter des œuvres musicales</p> <p>L'interprétation musicale est l'exécution sonore de la partition d'une œuvre écrite, ou l'expression personnelle qui représente la part de création de l'interprète.</p> <p>L'interprétation est la phase nécessaire pour donner vie à l'œuvre du compositeur, et l'interprète joue le rôle de médiateur entre le créateur et le public.</p>	<p>Techniques et interprétation musicales</p> <p>Pour une interprétation efficace d'un morceau de musique les compositeurs utilisent deux sortes d'indications :</p> <p>a- Les unes, dynamiques, peuvent être générales (piano, fortissimo...), ou spécifiques (accents).</p> <p>b- les autres concernent le mouvement (lent, vif...) et sont souvent plus précises, car elles se réfèrent au métronome.</p>
<p>6- L'appréciation musicale</p> <p>L'appréciation d'une œuvre musicale expose les élèves à une grande variété de sons et d'œuvres musicales.</p> <p>Développement de la sensibilité auditive, de la discrimination auditive et de la mémoire</p>	<p>Activités permettant d'établir un contexte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations biographiques au sujet du compositeur, de la compositrice, des musiciennes ou des musiciens. • bref aperçu du style musical qui sera présenté. • aperçus historiques et culturels de la période à laquelle la musique a été composée. • questions concernant la responsabilité de l'auditoire, allant des règles de conduite

<p>auditive des élèves.</p> <p>Habileté à comprendre ce qui a été écouté</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations biographiques au sujet du compositeur, de la compositrice, des musiciennes ou des musiciens. • Bref aperçu du style musical qui sera présenté. • Aperçus historiques et culturels de la période à laquelle la musique a été composée. • Questions concernant la responsabilité de l'auditoire, allant des règles de conduite à des situations plus complexes telles que les préjugés personnels de l'auditeur ou de l'auditrice. 	<p>à des situations plus complexes telles que les préjugés personnels de l'auditeur ou de l'auditrice</p> <p><i>Quelques œuvres :</i></p> <p><u>Les compositeurs baroques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Claudio Monteverdi (1567-1643) Œuvres: Ariane / Orfeo - Le Couronnement de Poppée • Antonio Vivaldi (1678-1741) Œuvres : Les quatre saisons - La musique chorale - Gloria • Jean-Sébastien Bach (1685-1750) Œuvres:Le clavier bien tempéré - La passion selon Saint-Mathieu L'art de la fugue • Georges Friedrich Haendel (1685-1759) Œuvres: Almira/Rinaldo - Le Messie <p><u>Les compositeurs classiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Joseph Haydn (1732-1809) Œuvres : Symphonie n°1 - La création L'anima del filosofo • Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) Œuvres: Così fan Tutte -La flûte enchantée Requiem - Don Giovanni - Figaro • Ludwig Van Beethoven (1770- 1827) Œuvres: Fidelio - La Pathétique - La 9^e Symphonie
<p>7-La musique assistée par ordinateur (mao)</p> <p>La musique assistée par ordinateur (MAO) comprend toutes les applications de l'informatique liées à la production musicale, allant de la création de morceaux à la diffusion de ces créations, en passant par la formation au solfège et la pratique d'instruments. Elle permettra à l'élève de manipuler toutes les utilisations de l'ordinateur comme outil lié à la chaîne de création musicale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'apprentissage musical (formation au solfège, à un instrument en particulier, à divers styles et genres musicaux) • La composition musicale : création d'œuvres musicales, arrangement et harmonisation, écriture des partitions. • L'interprétation musicale, c'est-à-dire l'exécution d'œuvres musicales • L'enregistrement sonore • La protection et la diffusion d'œuvres musicales

SECONDAIRE 3 -La musique et la culture.

1- La théorie musicale.

Tous les concepts de base de la théorie musicale sont acquis à la fin de secondaire 3. Les paramètres principaux sont le rythme (façon de combiner les sons dans le temps), la hauteur (combinaison dans les fréquences), les nuances et le timbre. La musique donne lieu à des créations, des œuvres d'art créées par des compositeurs. Ils utilisent certaines règles ou systèmes de composition, des plus simples aux plus complexes. Ils peuvent utiliser des objets divers, le corps, la voix, mais aussi les instruments de musique habituels ou spécialement conçus, pour harmoniser tous les sons (concrets, de synthèses, abstraits, etc.). L'élève comprend et applique l'ensemble des règles qui décrivent le système musical que nous utilisons.

2- Le solfège.

L'élève comprend bien le solfège. Il poursuit son apprentissage musical par des exercices de lecture et d'audition musicales. Il déchiffre et arrive à lire une partition, pour exécuter et interpréter des pièces musicales en combinant la lecture des notes et la lecture rythmique.

3- Pratique instrumentale

La nouvelle formation se concentre sur la pratique musicale individuelle et collective. Elle est composée d'outils divers, de temps de discussion et d'adaptation, d'ateliers de pratique collective, de production scénique, d'écoute et de découverte musicale. Ainsi, l'élève apprend des techniques de jeu spécifiques à un instrument, à la voix et à la percussion pour interpréter, improviser, reproduire ou créer des pièces musicales.

La pratique collective multi-instruments intègre divers aspects nécessaires à l'apprentissage de la musique :

- développer l'esprit collectif
- mettre en pratique l'enseignement travaillé en cours d'instruments
- travailler l'écoute, la créativité et l'improvisation
- aborder la gestion du son de son instrument et du groupe

4- Créer des œuvres musicales

Les élèves apprennent ici qu'une œuvre musicale s'élabore comme un texte avec une introduction, un développement et une conclusion. Le choix du style est important que ce soit une musique instrumentale ou accompagnée d'une chanson. L'inspiration

peut venir de la culture ou du quotidien. L'enseignant oriente les compositeurs en herbe et encourage le travail en groupe et le dialogue pour mettre sur pieds une musique avec ou sans paroles dans un style choisi.

5-Interpréter des œuvres musicales

Les élèves de S3 vont identifier les conventions pour l'interprétation des œuvres musicales et intégrer des techniques et d'interprétation musicales.

Pour une interprétation efficace d'un morceau de musique les compositeurs utilisent deux sortes d'indications :

- a- Les unes, dynamiques, peuvent être générales (piano, fortissimo...), ou spécifiques (accents).
- b- Les autres concernent le mouvement (lent, vif...) et sont souvent plus précises, car elles se réfèrent au métronome.

L'interprète doit capter le caractère de la pièce et le communiquer aux auditeurs

6- L'appréciation musicale

L'appréciation musicale en S3 immerge l'élève dans une variété de styles musicaux, pour apprendre à distinguer les genres musicaux, les sons distinctifs des instruments et les compositeurs et interprètes phares de chaque style.

Les points suivants sont toujours mis en évidence pour permettre d'établir le contexte :

- Informations biographiques au sujet du compositeur, de la compositrice, des musiciennes ou des musiciens ;
- Bref aperçu du style musical qui sera présenté ;
- Aperçus historiques et culturels de la période à laquelle la musique a été composée ;
- Questions concernant la responsabilité de l'auditoire, allant des règles de conduite à des situations plus complexes telles que les préjugés personnels de l'auditeur ou de l'auditrice.

7- La musique assistée par ordinateur (MAO)

La musique assistée par ordinateur (MAO) se fait de manière plus systématique en S3 et S4 et englobe toutes les applications de l'informatique liées à la production musicale, allant de la création de morceaux à la diffusion de ces créations, en passant par la formation au solfège et la pratique d'instruments. Elle permettra à l'élève de manipuler toutes les utilisations de l'ordinateur comme outil lié à la chaîne de création musicale.

SECONDAIRE 4 - La musique – pratique collective et personnelle

1- La théorie musicale.

L'élève continue à appliquer l'ensemble des règles qui décrivent le système musical universel. Il les emploie à bon escient et en connaissance de cause de manière à pouvoir justifier chaque champ correspondant aux formes de la musique.

2- Le solfège.

L'élève comprend bien le solfège. Il poursuit son apprentissage musical par des exercices de lecture et d'audition musicales. Il déchiffre et arrive à lire une partition, pour exécuter et interpréter des pièces musicales en combinant la lecture des notes et la lecture rythmique.

3- Pratique instrumentale

La formation se concentre sur la pratique musicale individuelle et collective. Ainsi, l'élève apprend des techniques de jeu spécifiques à un instrument, à la voix et à la percussion pour interpréter, improviser, reproduire ou créer des pièces musicales. Elle est composée d'adaptation, d'ateliers de pratique collective, de production scénique, d'écoute et de découverte musicale. La pratique collective multi-instruments continue à développer l'esprit collectif et travailler l'écoute, la créativité et l'improvisation.

L'élève acquiert les techniques de jeu propres à un instrument qu'il soit à vent, à cordes, de percussion ou électronique. Il ou elle peut aussi utiliser sa voix pour l'interprétation, l'improvisation ou la création de pièces musicales individuelles et collectives.

4- Créer des œuvres musicales

En S4 l'option de créer de la musique devient un choix individuel et implique l'utilisation d'instruments, d'appareils et de logiciels permettant l'enregistrement et l'arrangement des sons. L'élève peut ainsi produire une pièce de manière traditionnelle ou électronique pour une présentation finale. La création musicale peut aussi n'être qu'une interprétation originale d'un morceau existant.

5-Interpréter des œuvres musicales

L'interprétation en S4 devient plus personnelle. Connaitre le contexte d'un morceau et pouvoir y incorporer ses propres émotions, son expression individuelle.

6- L'appréciation musicale

En S4, grâce à l'écoute d'œuvres musicales actuelles et des temps passés, l'élève pourra situer les œuvres, les analyser, les comparer tout en développant une bonne compréhension de la production musicale actuelle et de son impact.

7-La musique assistée par ordinateur (MAO)

Les élèves de S4 utilisateurs des logiciels de musique, selon leur choix personnel, accèdent à des domaines musicaux qui auparavant étaient exclusivement réservés aux spécialistes, tels que l'écriture de partitions ou le traitement du son. Ceci avec peu de connaissances et de moyens. Il leur est possible de réaliser toutes les tâches liées à la création musicale telles que la composition, l'arrangement, l'exécution par des synthétiseurs, l'enregistrement de sources audio, le mixage et la diffusion.

Tableau de progression des contenus et demaîtrise des compétences en S3 et S4

Contenus	NS3	NS4
1-LA THÉORIE MUSICALE. Musique vocale Voix Musique instrumentale Cordes Vents Percussions Percussions corporelles Technologies de l'information et de la communication (sons produits à l'aide d'un séquenceur ou d'un synthétiseur)	<ul style="list-style-type: none">- Technique vocale : Respiration, justesse, posture, tonus, prononciation, Inspiration, expiration, émission du son, attaque du son, projection, soin de la voix.- Techniques instrumentales : Posture, maintien- Respiration (inspiration/expiration), émission du son, attaque du son, articulation, justesse, autres techniques de manipulation appropriées.- Vocabulaire- Répertoire d'œuvres	

<p>2-SOLFEGE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signes d'ornementation • Mouvements mélodiques • Modes d'organisation • Structure harmonique • Littérature musicale et interprétation <ul style="list-style-type: none"> -Termes d'expression -Autres symboles • Concerto <ul style="list-style-type: none"> -Œuvre pour un ou plusieurs solistes avec -Accompagnement d'orchestre -Comprend habituellement trois mouvements • Symphonie : œuvre pour orchestre <ul style="list-style-type: none"> à la période classique, comprend habituellement quatre mouvements, ceux-ci étant souvent construits à partir de formes connues (sonate, rondo, menuet) -Œuvre fortement marquée par le principe du 	<ul style="list-style-type: none"> • Tons relatifs • Transposition • Intervalles <ul style="list-style-type: none"> -Intervalle mélodique -Intervalle harmonique • Taille de l'intervalle • Intervalles simples : <ul style="list-style-type: none"> -Secondes majeure et mineure -Septièmes majeure et mineure -quarte juste -sixtes majeure et mineure • Les intervalles redoublés • Composition des intervalles • Qualification de l'intervalle • Mnémonique des intervalles consonants et des intervalles • Les accords <ul style="list-style-type: none"> -Accord de trois 	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel de la notation • Voir acquis de fin de troisième secondaire • Terminologie et symboles graphiques <ul style="list-style-type: none"> -Mordant -Trille -Trémolo, ex. : (pour les instrumentistes concernés) • Rappel des gammes <ul style="list-style-type: none"> -Gammes mineures naturelle et Harmonique (pour guitares et voix). -Gamme pentatonique majeure (sauf pour guitares). -Gamme pentatonique mineure (seulement dans les cas où cela est utilisé dans d'autres Contextes du cours de musique) -Gammes blues -Gamme chromatique • Rappel des intervalles • Les accords <ul style="list-style-type: none"> -Accord de trois sons -Accord de quatre sons
--	---	---

<p>développement thématique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opéra : œuvre musicale avec action dramatique pour chanteuses et chanteurs solistes, chœur et orchestre <ul style="list-style-type: none"> -comprend des airs chantés pour solistes, des duos, des trios, des quatuors ainsi que des chœurs -comprend, la plupart du temps, de deux à quatre actes • Comédie musicale : <ul style="list-style-type: none"> -Genre musical à mi-chemin entre la musique populaire et la musique dite classique -on y trouve habituellement une ouverture et une finale entre lesquelles s'enchaînent des chansons et des dialogues parlés • Les origines du jazz • Histoire de Compas Direct 	<p>sons</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accord de quatre sons 	<ul style="list-style-type: none"> -Accords diminués et augmentés -Accords renversés -Accord de septième de dominante et accord mineur septième. -Enchaînements accords: V7 -I, I-IV-V-I, II-V-I <ul style="list-style-type: none"> • Les origines du jazz • Panorama de l'histoire de la musique haïtienne
<p>1- PRATIQUE INSTRUMENTALE</p> <p>Pratique musicale individuelle et collective composée d'outils divers, de temps de discussion et</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'Instrument de pratique au choix • Jeux d'ensemble • Chorale • Orchestre • Mouvements 	<ul style="list-style-type: none"> • L'Instrument de pratique au choix • Jeux d'ensemble • Chorale • Orchestre

<p>d'adaptation, d'ateliers de pratique collective, de production scénique, d'écoute et de découverte musicale. La pratique collective multi-instruments intègre divers aspects nécessaires à l'apprentissage de la musique.</p>	<p>mélodiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modes d'organisation • Structure harmonique • Littérature musicale et interprétation 	
<p>4- Créer des œuvres musicales</p> <p>La compétence « Crée des œuvres musicales » peut se concrétiser en classe à partir de la réalisation de trois types de tâches complexes : l'improvisation, l'arrangement et la composition. L'improvisation, qui peut être rythmique ou mélodique, consiste en une organisation spontanée de sons dans un cadre déterminé ou non. L'arrangement peut prendre la forme d'un accompagnement rythmique ou mélodique où l'élève réorganise des sons en adaptant un ou plusieurs éléments musicaux. La composition exige de l'élève qu'il organise des sons à partir de</p>	<p>• La compétence « Crée des œuvres musicales » peut se concrétiser en classe par la réalisation de trois types de tâches complexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'improvisation • L'arrangement • La composition. 	

règles, de techniques et de principes préétablis.	
<p>5-Interpretation d'une œuvre</p> <p>Interpréter une œuvre musicale, c'est lui redonner vie en la jouant avec l'intention d'exprimer et de communiquer des sentiments, des émotions, des sensations ou des idées, que ce soit les siens ou ceux des autres. Lorsque l'élève interprète une œuvre, il lui faut intégrer sa manière d'exploiter le langage (le son et ses paramètres), les règles (les procédés de composition et les formes musicales) et les moyens propres à la musique du compositeur, que ce dernier soit un autre élève ou un musicien de profession.</p> <p>Présentée comme une occasion d'explorer et d'expérimenter d'autres façons d'exprimer, de raconter et de représenter les choses, l'incursion dans l'univers de différents compositeurs doit lui permettre d'enrichir son bagage technique, langagier et culturel et lui faire découvrir une diversité d'œuvres musicales provenant de cultures,</p>	<p>Techniques et interprétation musicales</p> <p>-La réalisation de divers types de tâches complexes est nécessaire pour interpréter des œuvres musicales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jouer ses créations ou celles de ses pairs - Ou encore jouer un répertoire d'œuvres de styles variés. - Les nuances et les accents - Le mouvement (lent, vif...) - <p>N.B. : Lorsque l'élève interprète une œuvre, il lui faut intégrer sa manière d'exploiter le langage, les règles et les moyens propres à la musique.</p>

<p>d'époques et de styles variés. Lorsque l'élève interprète une œuvre musicale en utilisant sa voix, son instrument ou d'autres moyens sonores, il importe qu'il soit incité à le faire dans divers contextes acoustiques.</p>	
<p>6- L'appréciation musicale L'appréciation d'une œuvre musicale suppose d'exposer les élèves à une grande variété de sons et d'œuvres musicales. Le but principal de cette démarche est le développement de la sensibilité auditive, de la discrimination auditive et de la mémoire auditive des élèves. La sensibilité à la présence d'un son et la concentration sont essentielles dans la démarche.</p> <p>Les élèves pourront se concentrer si l'activité présentée les intéresse. L'habileté à comprendre ce qui a été écouté nécessite la reconnaissance et la discrimination des sons, ce qui en musique fait référence à la capacité de distinguer les sons aigus et graves, rapides et lents,</p>	<p>Les compositeurs romantiques (Suggestions d'écoute)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hector Berlioz (1803-1869) <p>Œuvres : La Symphonie Fantastique Benvenuto Cellini - Roméo et Juliette Béatrice et Bénédict</p> <ul style="list-style-type: none"> • Frédéric Chopin (1810-1849) <p>Œuvres : Marche Funèbre - Barcarolle Préludes - les Nocturnes</p> <p>-Rappel : histoire de la musique classique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Quatre périodes - Suite du Jazz - Blues. <p>- Panorama de la musique haïtienne</p> <p>Incluant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Compas Direct • Rara

<p>naturels ou mécaniques, etc.</p> <p>Une appréciation historique et anecdotique et aussi intégrée à cette activité ; plaçant l'œuvre dans le temps pour comprendre le contexte accompagnant sa création.</p> <p>.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Giuseppe Verdi (1813-1901) <p>Œuvres : Macbeth - La Traviata Aïda - Rigoletto</p> <p>Les compositeurs contemporains</p> <ul style="list-style-type: none"> • Camille Saint-Saëns (1835-1921) <p>Œuvres : Le Carnaval des animaux - La Princesse jaune - Violons dans le soir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Claude Debussy (1862-1918) <p>Œuvres : Estampes - Pelléas et Mélisande La Mer - Reflets dans l'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Georges Gershwin (1898 - 1937) <p>Œuvres : Rhapsody in Blue - Un Américain à Paris - Porgy and Bes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mizik Rassin • Twoubadou • Mini Jazz • La Chanson Française • Misik Twoubadou • Musique Vaudoue • Vodou Jazz • Konpa
---	--	---

	<p>Les compositeurs haïtiens</p> <ul style="list-style-type: none"> • Oxide Jeanty (1860-1936) <p>Œuvres : 1804 - <i>Aviation Haïtiennes</i> - <i>La Délaissé et ses soupirs</i> etc</p> <ul style="list-style-type: none"> • Justin Elie (1883-1831) - compositions pour piano, orgue et orchestre - <i>Toccata</i> • Louis Achille Othello Bayard (1885-1971) <p>Œuvres : <i>Souvenir d'Haïti</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nemours Jean Baptiste(1918-1985) <p>Œuvres : <i>Désordre musical</i> - <i>Alicia</i></p> <p>Ensemble aux Calebasses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gesner Henry (1925-1998) <p>Œuvres : <i>Azoukingking</i> - <i>Yeye</i> - <i>Saint Antoine</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ansy Derose (1934-1998) <p>Œuvres: <i>Anacaona, Reine d'Haïti</i> - <i>Si Bon Dyé</i></p>
--	---

<p>7-La musique assistée par ordinateur (MAO)</p> <p>-La musique assistée par ordinateur (MAO) comprend toutes les applications de l'informatique liées à la production musicale, allant de la création de morceaux à la diffusion de ces créations, en passant par la formation au solfège et la pratique d'instruments. Elle permettra à l'élève de manipuler toutes les utilisations de l'ordinateur comme outil lié à la chaîne de création musicale.</p>	<p>. L'apprentissage musical (formation au solfège, à un instrument en particulier, à divers styles et genres musicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • La composition musicale : création d'œuvres musicales, arrangement et harmonisation, écriture des partitions. • L'interprétation musicale, c'est-à-dire l'exécution d'œuvres musicales • L'enregistrement sonore • La protection et la diffusion d'œuvres musicales
--	---

Au cours de la première et de la deuxième année du secondaire, le contenu de formation comprend toutes les ressources que les élèves peuvent acquérir de manière concrète pour créer, interpréter ou apprécier des compositions musicales, et qu'ils peuvent utiliser de manière autonome à la fin de l'année dans des contextes d'apprentissage et d'évaluation significatifs.

Au troisième et quatrième année du secondaire, tout type de contenu est autorisé pour la formation obligatoire en musique. Par contre, l'enseignant doit tenir compte des acquis antérieurs des élèves et du degré de développement de leurs compétences artistiques dans un souci de diversification et de différenciation pédagogique. Ainsi, il sélectionne les articles qui conviennent aux élèves de sa classe parmi les catégories suivantes : la dynamique de création, les stratégies, les règles de la musique d'ensemble et les procédés de composition.

Histoire de l'art

HISTOIRE DE L'ART (secondaire 3 et 4)

Présentation et principes de la didactique de la discipline

Tout le long du parcours scolaire, depuis le premier cycle fondamental, les activités d'ateliers artistiques seront souvent liées à l'histoire de l'art ou à l'héritage culturel. Les élèves du 3^e cycle et des classes secondaires 1 et 2 auront déjà identifié de nombreux styles et mouvements artistiques. Ils auront fait des lectures d'œuvres et écouter des pièces musicales en rapport avec les sujets ou thèmes choisis pour les ateliers et études de cours.

Le cours formel d'histoire de l'art se fait en série LLA pour les classes de secondaires 3 et 4. Il enseigne la lecture des œuvres d'art à travers le temps pour saisir leur sens, ainsi que les contextes culturels dans lesquelles elles ont été réalisées. Le cours d'histoire de l'art analyse l'expression humaine et sa signification spirituelle ou idéologique. Il étudie les différents courants et styles, avec pour objectifs de comprendre les enjeux et les liens avec les peuples et l'histoire de l'humanité.

L'enseignant est formé et utilise des ressources pédagogiques diverses mais surtout numériques pour accéder aux œuvres. Les élèves gardent un répertoire et des fiches lui permettant de regrouper et d'analyser les œuvres et les courants artistiques.

L'analyse d'œuvres, des questionnements, des sujets de recherches, des projets individuels ou collectifs sont utilisés pour la formation et l'évaluation des élèves.

Les compétences visées

Les compétences artistiques 3, 4, 5, 7 et 8 énoncées plus haut, sont directement visées par le cours d'histoire de l'art :

3-Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.

4-Travailler en équipe par des activités et projets artistiques de recherche et de production en rapport avec les connaissances

acquises.

5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.

7-Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.

8-Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. **S'orienter professionnellement** en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.

Proposition de chronologie et de découpage pour l'histoire de l'art - Répartition annuelle des « unités d'apprentissage »

3 ^e année (1 heure par semaine)	4 ^e année (1 heure par semaine)
<p>1^{ère} Période</p> <p>Unité 1 (2 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none">- Les généralités : fonctions, histoire, art, industries culturelles, métiers et opportunités- Les Institutions culturelles et activités artistiques- Les catégories : production, promotion, conservation, diffusion. <p>Unité 2 (4 semaines)</p> <ul style="list-style-type: none">- La préhistoire L'âge néolithique Les premières formes d'expressions artistiques.- Peintures pariétales. Pétroglyphes Les mégalithes- Les premières fonctions de l'art.	<p>1^{ère} Période</p> <p>Unité 9 (6 semaines) :</p> <p>L'art occidental du 19^e et début 20^e siècle</p> <ul style="list-style-type: none">- Le néo-classicisme- Le romantisme- Le réalisme- L'impressionnisme et le post-impressionnisme (Peinture, sculpture, architecture) <p>2^{ème} Période</p> <p>Unité 10 (4s) : Arts du monde ; les arts premiers</p> <ul style="list-style-type: none">- L'art amérindien Peinture, gravure et poterie- L'art de la Caraïbe ancienne- L'art africain

<p>Art et pensée magique</p> <p>Art funéraire et culte des morts.</p> <p>2^eme Période</p> <p>Unité 3 (2s) Les musées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématique de constitution des collections et de leur conservation - L'économie et l'éthique via la restitution des objets et œuvres archéologiques. <p>Unité 4 (4s) Les arts de l'Antiquité</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'art mésopotamien - L'art égyptien. - L'Antiquité classique : L'art géco-romain <p>Unité 5 (2s) Les Arts du Moyen-Âge</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'art byzantin - L'art romain - L'art gothique <p>3^e Période</p> <p>Unité 6 (4s) La Renaissance (Peinture, sculpture, architecture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Pré-renaissance 	<ul style="list-style-type: none"> - L'art asiatique et océanique <p>Unité 11 (4s) : L'art moderne des 20^e et 21^e siècles (peinture, sculpture, architecture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Naissance de l'art moderne : cubisme, futurisme, Dada, surréalisme et expressionnisme. - L'expressionisme abstrait, le Pop Art, l'art conceptuel, le minimalisme, le postmodernisme. <p>3^e Période</p> <p>Unité 12 (3s): L'art du monde contemporain</p> <ul style="list-style-type: none"> - Art de la rue, le graffiti, l'art environnemental, Art numérique et des médias émergeants, <p>Unité 13 (2s): enjeux actuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rôle de l'internet, art virtuel, enjeux actuels de genre, de culture et d'identité. <p>4^e Période</p> <p>Unité 14 (T : 5 s) : L'art sacré, engagé et populaire en Haïti</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les animations et la décoration des temples Vodou - Les représentations dans le transport en commun - Les grandes manifestations artistiques et culturelles en Haïti
---	---

<ul style="list-style-type: none"> - La Renaissance en Italie - La Renaissance en France, en - Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne <p>Unité 7 (4s) Le Baroque et le Classique (Peinture, sculpture, architecture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Baroque en Europe (Italie, Espagne) - Le Baroque en Amérique Latine - Le Classique - Le Rococo et les arts décoratifs. <p>4^e Période</p> <p>Unité 8 (4s) : L'art haïtien</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les débuts (1804-1930) - L'indigénisme - Le Centre d'Art et le mouvement dit « primitif ». - Le Foyer des arts plastiques - La Galerie Brochette - Kalfou - Le mouvement Saint-Soleil. - L'École de la Beauté. - L'Époque contemporaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexions et enjeux
---	--

Les unités d'apprentissage

Histoire de l'art Unité d'apprentissage : Unité 1	Secondaire 3
<p>Les généralités : - fonctions, histoire, art, industries culturelles, métiers et opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">- Les Institutions culturelles et activités artistiques- Les catégories : production, promotion, conservation, diffusion.	
<p>Compétence(s) ciblée(s) :</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art, et de s'auto-évaluer.</p> <p>7-Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.</p> <p>8-Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives. S'orienter professionnellement en tenant compte de ses aptitudes, ses goûts et ses attentes, pour décider de sa voie de formation.</p>	
Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser	Propositions d'activités d'apprentissage
<ul style="list-style-type: none">- Connaitre les institutions culturelles et leurs fonctions (musées, galeries, universités, école d'art et bureaux publics)- Connaitre les métiers et leurs attributions (historiens, conservateur, éducateur, expert, restaurateur, archiviste, promoteur...)- Comprendre le rôle de l'histoire de l'art dans la société- Vouloir protéger et respecter le patrimoine artistique de l'humanité	<ul style="list-style-type: none">-Rencontre avec un professionnel d'institution culturel ; ou visionner une vidéo sur un ou des métiers liés à histoire de l'art-répertorier les institutions culturelles-classer des catégories d'éléments culturels et historiques, matériels et immatériels à conserver et comprendre.-faire une fiche technique d'un artefact décrivant provenance, dimensions, matériaux utilisés, fonction, signification historique, etc.
<p>Modalités et critères d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'enseignant évalue les productions écrites des élèves et leur participation aux travaux donnés.	

Histoire de l'art Unité d'apprentissage : Unité 2	Secondaire 3
<ul style="list-style-type: none"> - La Préhistoire L'âge néolithique ; Les premières formes d'expressions artistiques. - Peintures pariétales. Pétroglyphes,Les mégalithes - Les premières fonctions de l'art. Art et pensée magique Art funéraire et culte des morts. 	
Compétence(s) ciblée(s) :	
<p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine</p> <p>4-Travailler en équipe</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique</p> <p>7-Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.</p>	
Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser	Propositions d'activités d'apprentissage
<p>-Connaitre les principales œuvres et artefacts de la préhistoire</p> <p>-Pouvoir en parler et les placer dans le temps et l'espace</p> <p>-Développer une compréhension de leur importance pour l'histoire de l'humanité et l'histoire des arts en général.</p>	<p>-Présentation avec diaporama ou autre support visuel</p> <p>-Discussion et analyse sur l'évolution des représentations et techniques</p> <p>-Travaux de recherche en ligne et présentations individuels ou par petit groupe des résultats.</p> <p>-Créer un fichier et faire des fiches signalétiques des œuvres prépondérantes de cette aire.</p> <p>-Dresser un répertoire des principales œuvres sur une frise ou un tableau chronologique.</p>
Modalités et critères d'évaluation :	
<p>-L'enseignant évalue les productions écrites des élèves, principalement leurs fichiers et/ou leur répertoire.</p>	

<p style="text-align: center;">Histoire de l'art Unité d'apprentissage : Unité 3</p>	<i>Secondaire 3</i>
<p>• Les musées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problématique de constitution des collections et de leur conservation - L'économie et l'éthique via la restitution des objets et œuvres archéologiques. 	
<p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p>	
<p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine 4-Travailler en équipe 7-Utiliser les outils technologiques 8-Découvrir les métiers et les opportunités des industries culturelles et créatives ; s'orienter professionnellement</p>	
<p><i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</i></p> <p>-Connaitre les fonctions et rôles des musées -Connaitre la diversité des professionnels de muséologie -Construire une opinion sur les problématiques actuelles concernant les collections et objets exposés dans des musées qui soulèvent des controverses</p>	<p><i>Propositions d'activités d'apprentissage</i></p> <p>-Lecture de textes décrivant les fonctions d'un musée -discussion et analyse de leur bien-fondé -Visite virtuelle ou réelle d'un musée -Recherche et présentation de différents musées d'art, individuelle ou en équipe.</p>
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignant évalue les travaux d'équipes et/ou les présentations des élèves 	

<p style="text-align: center;">Histoire de l'art Unité d'apprentissage : Unité 4</p>	<i>Secondaire 3</i>
<p>Les arts de l'Antiquité</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'art mésopotamien - L'art égyptien. - L'Antiquité classique : L'art gréco-romain <p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p> <p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine universel. 4-Travailler en équipe 5-Développer une sensibilité esthétique 7-Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts</p>	
<p>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</p> <p>-Connaitre les principaux éléments du patrimoine mondiale représentant ces périodes, incluant l'architecture, la sculpture et toutes les autres formes d'art visuel de ces civilisations.</p> <p>-Être capable de les décrire et de les placer sur la carte, identifiant ainsi la naissance de l'histoire à travers les arts de l'Afrique du nord, de l'Asie mineure et du sud de l'Europe</p> <p>-Développer une objectivité face aux idées et croyances qui ont été les moteurs de la production de ces œuvres.</p> <p>-S'intéresser aux matériaux et aux processus antiques</p>	
<p>Propositions d'activités d'apprentissage</p> <p>-Présentation avec diaporama ou autre support visuel</p> <p>- analyse des œuvres</p> <p>-Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe</p> <p>-Répertorier et créer un fichier des œuvres et monuments principaux des périodes.</p>	
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <p>L'enseignant révise les fichiers de chacun et évalue les travaux divers de recherche et de présentation.</p>	

<i>Histoire de l'Art</i> Unité d'apprentissage : Unité 5	<i>Secondaire 3</i>
Les arts du Moyen-Âge	
<ul style="list-style-type: none"> - L'art byzantin - L'art roman - L'art gothique 	
<i>Compétence(s) ciblée(s) :</i> <p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine universel.</p> <p>4-Travailler en équipe</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique :</p> <p>7-Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.</p>	
Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser <p>-Connaitre les principaux éléments du patrimoine mondiale représentant ces périodes et ses styles, incluant toutes les formes d'art, mais surtout l'architecture significative du Moyen-Âge.</p> <p>-Être capable de décrire les œuvres et de les placer sur la carte,</p> <p>-Développer une objectivité face aux idées et croyances qui ont été les moteurs de la production de ces œuvres</p>	Propositions d'activités d'apprentissage <p>-Présentation avec diaporama, vidéos ou autre support visuel</p> <p>-discussion et analyse</p> <p>-Création d'un fichier sur l'architecture du Moyen-Âge et placer les principaux monuments sur une carte. Faire un mapping des œuvres.</p> <p>-Tavaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe</p>
<i>Modalités et critères d'évaluation :</i> <p>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, leurs présentations et le mapping des monuments et des œuvres d'art du Moyen-âge.</p>	

<p style="text-align: center;"><i>Histoire de l'Art</i> Unité d'apprentissage : Unité 6</p>	<p style="text-align: center;"><i>Secondaire 3</i></p>
<p>La Renaissance (peinture, sculpture, architecture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Pré-renaissance - La Renaissance en Italie - La Renaissance en France, en Allemagne, aux Pays-Bas, en Espagne 	
<p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p>	
<p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine universel. 4-Travailler en équipe par des activités recherche en rapport avec les connaissances acquises. 5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art. 7-Utiliser les outils technologiques en rapport avec les arts.</p>	
<p><i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</i></p> <p>-Étudier les chefs-d'œuvre de ces mouvements artistiques -Etre capable de remplir des fiches signalétiques des œuvres -Comprendre le rôle de l'art et des artistes dans ces époques et ces sociétés</p>	<p><i>Propositions d'activités d'apprentissage</i></p> <p>- Présentation avec diaporama ou autre support visuel - Discussion et analyse des mouvements et des œuvres représentatives - Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe</p>
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <p><i>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</i></p>	

<i>Histoire de l'art</i> <i>Unité d'apprentissage : Unité 7</i>	<i>Secondaire 3</i>
Le Baroque et le Classique (Peinture, sculpture, architecture)	
<ul style="list-style-type: none"> - Le Baroque en Europe (Italie, Espagne) - Le Baroque en Amérique Latine - Le Classique - Le Rococo et les arts décoratifs. 	
<i>Compétence(s) ciblée(s) :</i>	
<p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine universel.</p> <p>4-Travailler en équipe par des activités de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art.</p>	
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</i>	<i>Propositions d'activités d'apprentissage</i>
<ul style="list-style-type: none"> -Étudier les chefs-d'œuvre de ces mouvements artistiques -être capable de remplir des fiches d'analyse des œuvres -Comprendre le rôle de l'art et des artistes dans ces époques et ces sociétés 	<ul style="list-style-type: none"> -Présentation avec diaporama ou autre support visuel -discussion et analyse -Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe
<i>Modalités et critères d'évaluation :</i>	
<i>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</i>	

<p style="text-align: center;"><i>Histoire de l'Art</i> Unité d'apprentissage : Unité 8</p>	<p style="text-align: center;">Secondaire 3</p>
L'art haïtien	
<ul style="list-style-type: none"> - Les débuts (1804-1930) - L'indigénisme - Le Centre- d'Art et le mouvement dit Primitif. - Le Foyer des arts plastiques - La Galerie Brochette - Kalfou - Le mouvement Saint-Soleil. - L'École de la Beauté. - L'Époque contemporaine 	
<p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p> <p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien</p> <p>4-Travailler en équipe par des activités de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art.</p>	
<p>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</p> <p><i>-Étudier les œuvres phares et artistes principaux de chaque période et mouvement.</i></p> <p><i>-Etre capable de remplir des fiches signalétique ou d'analyse des œuvres et artistes.</i></p> <p><i>-Comprendre la place de l'art et des artistes dans notre histoire de peuple.</i></p>	<p>Propositions d'activités d'apprentissage</p> <p><i>-Présentation avec diaporama ou autre support visuel</i></p> <p><i>-Discussion et analyse</i></p> <p><i>-Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe</i></p>
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <p><i>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</i></p>	

<i>Histoire de l'art</i> Unité d'apprentissage : Unité 9	Secondaire 4
L'art occidental du 19^eet début 20^esiècle	
<ul style="list-style-type: none"> - Le néo-classicisme - Le romantisme - Le réalisme - L'impressionnisme et le post- impressionnisme (Peinture, sculpture, architecture) 	
<i>Compétence(s) ciblée(s) :</i> <p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine universel.</p> <p>4-Travailler en équipe par des activités recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art.</p>	
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</i>	<i>Propositions d'activités d'apprentissage</i>
<p>-Étudier les chefs-d 'œuvres de ces mouvements artistiques</p> <p>-être capable de remplir des fiches d'analyse des œuvres</p> <p>-Comprendre le rôle de l'art et des artistes dans ces époques et ces sociétés</p>	<p>-Présentation avec diaporama ou autre support visuel</p> <p>-Discussion et analyse</p> <p>-Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe</p>
<i>Modalités et critères d'évaluation :</i> <i>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</i>	

<i>Histoire de l'art</i> Unité d'apprentissage : Unité 10	<i>Secondaire 4</i>
Art du monde ; les arts premiers	
<ul style="list-style-type: none"> - L'art amérindien ; peinture, gravure et poterie - L'art de la Caraïbe ancienne - L'art africain - L'art asiatique et océanique 	
<p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p> <p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.</p> <p>4-Travailler en équipe par des activités de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art.</p>	
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</i> <ul style="list-style-type: none"> -Étudier les œuvres et artefacts de ces peuples -Être capable de les répertorier dans un fichier -Comprendre les mœurs, coutumes et croyances de ces peuples dont nous sommes les héritiers à travers leur art et artefacts, apprécier leurs esthétiques distinctes. 	<i>Propositions d'activités d'apprentissage</i> <ul style="list-style-type: none"> -Présentation avec diaporama ou autre support visuel -Discussion et analyse -Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe -Croquis ou reproduction des formes typiques.
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <p><i>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</i></p>	

<p><i>Histoire de l'art</i></p> <p>Unité d'apprentissage : Unité 11</p> <p>L'art moderne 20^{ème} et 21^{ème} siècles (Peinture, sculpture, architecture)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Naissance de l'art moderne : cubisme, futurisme, Dada, surréalisme et expressionnisme. L'expressionisme abstrait - Le Pop Art, l'art conceptuel, le minimalisme, le postmodernisme. <p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p> <p>3-Connaître et faire valoir les œuvres importantes du patrimoine universel.</p> <p>4-Travailler en équipe par des activités de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art.</p>	<p>Secondaire 4</p>
<p><i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</i></p> <p>-Étudier les chefs-d'œuvre de ces mouvements artistiques</p> <p>-Etre capable de remplir des fiches d'analyse des œuvres phares.</p> <p>-Comprendre le rôle de l'art et des artistes dans ces époques et ces sociétés</p>	<p><i>Propositions d'activités d'apprentissage</i></p> <p>- Présentation avec diaporama ou autre support visuel</p> <p>-Discussion et analyse</p> <p>-Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe</p>
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <p>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</p>	

<i>Histoire de l'art</i> Unité d'apprentissage : Unité 12	<i>Secondaire 4</i>
L'art du monde contemporain	
<ul style="list-style-type: none"> - Art de la rue, murales et graffitis ; l'art environnemental ; l'Art numérique et des médias émergeants, 	
<i>Compétence(s) ciblée(s) :</i>	
<p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien et les œuvres importantes du patrimoine universel.</p> <p>4-Travailler en équipe par des activités de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement face à une œuvre d'art, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art.</p>	
<i>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</i> <ul style="list-style-type: none"> -Étudier les œuvres phares de ces mouvements artistiques -être capable de remplir des fiches signalétiques par groupe d'artistes ou mouvements -Comprendre les idées qui accompagnent l'art et des artistes de ces genres actuels. 	<i>Propositions d'activités d'apprentissage</i> <ul style="list-style-type: none"> -Présentation avec diaporama ou autre support visuel -Discussion et analyse -Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe
<i>Modalités et critères d'évaluation :</i>	
<i>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</i>	

<p style="text-align: center;"><i>Histoire de l'art</i> Unité d'apprentissage : Unité 13</p>	<p style="text-align: center;">Secondaire 4</p>
Enjeux artistique actuels	
<ul style="list-style-type: none"> - Enjeux actuels en arts visuels, problématiques environnementales, de genres, de cultures et d'identités. - Rôles des technologies, de l'Internet et de l'intelligence artificielle. Le phénomène des NFT. 	
<p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p> <p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine national et universel.</p> <p>4-Travailler en équipe par des travaux de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique : être capable d'énoncer un jugement, de réfléchir, de communiquer avec un vocabulaire approprié pour dire son appréciation de l'art.</p>	
<p>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre et s'intéresser aux enjeux culturels et technologiques dans les domaines des arts. - Etre capable d'émettre une opinion sur les tendances nouvelles d'expression artistique. -Travailler en petit groupe pour chercher et présenter enjeux actuels et tendances nouvelles. 	<p>Propositions d'activités d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> -Poser à travers des documentaires, des textes ou des articles les enjeux actuels des arts en rapport à l'identité culturelle, les genres, les tendances et courants dominants internationaux. -Présenter des vidéos ou diaporamas illustrant la place de la technologie, de l'internet et de l'IA dans les modes d'expressions artistiques actuels.
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <p>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs devoirs ou exposés.</p>	

<p style="text-align: center;"><i>Histoire de l'art</i> Unité d'apprentissage : Unité 14</p>	<p style="text-align: center;">Secondaire 4</p>
<p>L'Art sacré, engagé et populaire en Haïti</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les animations, pratiques, décos et costumes des temples Vodou - Les représentations dans le transport en commun et les affiches de rues - Les grandes manifestations artistiques et culturelles Haïtiennes - Réflexions et enjeux 	
<p><i>Compétence(s) ciblée(s) :</i></p> <p>3-Connaître et faire valoir le patrimoine national haïtien.</p> <p>4-Travailler en équipe par des travaux de recherche et de production en rapport avec les connaissances acquises.</p> <p>5-Développer une sensibilité esthétique et être capable d'énoncer un jugement, de réfléchir et de communiquer avec pour dire son appréciation de l'art.</p>	
<p>Savoirs, savoir-faire et attitudes à mobiliser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudier l'art sacré, engagé et populaire d'Haïti. Connaitre les artistes ou tendances qui se distinguent, - être capable de créer un répertoire ou tenir un cahier de notes et de références. - Comprendre le rôle de ces formes d'expression culturelles et populaires. 	<p>Propositions d'activités d'apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> -Présentation avec vidéos, diaporamas ou autre support visuel de l'art sacré, populaire et engagé d'Haïti. -Discussion et analyse de ces expressions locales -Travaux de recherche et présentations individuels ou par petit groupe sur un sujet choisi ou donné.
<p><i>Modalités et critères d'évaluation :</i></p> <p>Évaluation sommative des travaux d'élèves à travers leurs fichiers, devoirs ou exposés.</p>	

La danse en secondaire 3^e et 4^e année LLA

(1 heure par semaine en lien avec l'EPS)

	3^eannée	4^eannée
Pratiques de la danse (1 ^{ère} et 2 ^e année en EPS)	<p>1- Danse folklore haïtienne traditionnel 2- Ballet classique 3- Hip-hop</p>	<p>4- Reprise et perfectionnement des techniques apprise en 3 années :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Folklore haïtien • Ballet classique • Hip-hop <p>5- Danse contemporaine (américaine et européenne) ; Le jazz américain ;</p> <p>6- Autres notions de danses ethniques (Afrique, Inde, Amérique du Sud, Caraïbes)</p>
Connaissances techniques	<p>Le corps</p> <p>Anatomie et vocabulaire.</p> <p>Positions du corps (les poses et directions), les mains, les jambes et les pieds.</p> <p>Mouvements de bases : Mouvements simples, Locomoteurs, combinaisons des cinq catégories de saut, catégorie de pas.</p> <p>La posture</p> <p>La fonction du dos</p> <p>Les divisions du torse et du dos.</p> <p>Les positions ou forme du dos.</p>	<p>Le corps</p> <p>Anatomie et vocabulaire.</p> <p>Positions du corps (les poses et directions), les mains, les jambes et les pieds.</p> <p>Mouvements de bases : Mouvements simples, Locomoteurs, combinaisons des cinq catégories de saut, catégorie de pas.</p> <p>Mouvements basés sur les méthodes de Isadora Duncan, Rudolph, Laban, l'École de Dedishawn, Martha Graham, Doris Humphrey, José Limon, Katherine Dunham, Pearl Primus etc...</p>

	<p>L'ondulation du dos.</p> <p>L'espace</p> <p>Place personnelle et focus</p>	<p>La posture</p> <p>La fonction du dos</p> <p>Les divisions du torse et du dos.</p> <p>Les positions ou forme du dos.</p> <p>L'ondulation du dos.</p>
<p>Connaissances Théoriques</p>	<p>Notions musicales en rapport avec la danse</p> <p>Études ethnologiques et historiques ayant contribué au développement de la danse folklorique Haïtien.</p> <p>Structure des formes simples de la musique classique.</p> <p>L'organisation des durées, des mouvements et l'absence des mouvements (silences)</p> <p>La notion musicale et les problèmes rythmiques.</p>	<p>Analyse de la structure de la musique folklorique haïtienne.</p> <p>Développement du mouvement artistique folklorique Haïtien, danses et tambours, en tant qu'art de la scène.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le développement d'une conscience de la négritude mondiale. -Un élancement de la fierté nationale après la fin de l'occupation américaine. -Les pionniers du folklore haïtien. -L'influence étrangère.